

Depuis le début du mois de Ramadhan

Plus de 600 commerçants poursuivis en justice à Constantine

P05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7132 - JEUDI 13 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Pour approvisionner le monde en Gaz
**Plus de 11 billions USD
d'investissements
nécessaires d'ici 2050**

P04



L'Union syndicale française appelle à un rassemblement contre la circulaire Retailleau

**«Non
à la guerre
contre
les migrants»**

Lire en page 03

ORAN P07

Réunion du Conseil exécutif de la wilaya
**Les remontées d'eau au centre-ville
et la prochaine saison estivale**

Le 17 mars prochain à l'Université d'Oran 1
Journée scientifique sur la toxicomanie

Boulanger et Medioni
Stationnement anarchique, véritable casse-tête



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Numérisation

Le ministre de la justice se réunit avec la Haut-commissaire Meriem Benmouloud



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lofti Boudjemaa, s'est réuni, mardi au siège du ministère à Alger, avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, en présence des cadres du ministère de la Justice et du Haut-commissariat à la numérisation, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion

s'est déroulée en présence du président de la Chambre nationale des notaires et des membres du bureau national de cet organisme. La réunion a porté sur les mesures prises pour la numérisation des offices notariaux publics et leur interconnexion numérique avec les instances concernées par leurs services, ajoute le document.

Rassemblement national démocratique (RND)

Conférence sur «Les Accords d'Evian»

Le Rassemblement national démocratique (RND) a organisé lundi soir une conférence sur les Accords d'Evian 18 mars 1962, ayant braqué la lumière sur les différentes dimensions de ces accords. Lors de cette conférence qui a vu la présence des membres du Bureau national du parti et de ses militants, ainsi que de nombreux enseignants universitaires, le secrétaire général du parti, Mustapha Yahi, a souligné que ce rendez-vous "se veut une tribune de débat et d'échange des vues, au regard des mutations accélérées que connaît le monde", estimant que cette lecture des Accords d'Evian "intervient dans un contexte qui nous contraint à une réflexion sur les rela-

tions algéro-françaises dans une dimension historique, en s'appuyant notamment sur la référence politico-juridique sur laquelle elles ont été établies mais aussi sur le cours de ces relations après l'indépendance". "Il ne s'agit pas d'un simple traité éphémère, mais plutôt du couronnement d'une guerre de libération nationale menée par le peuple algérien avec bravoure et détermination afin d'arracher son indépendance, une guerre qui lui a couté des convois de chouhada et un lourd tribut", a-t-il soutenu. Ces accords sont intervenus également, ajoute M. Yahi, pour "(...) dessiner les contours des relations entre les deux pays, après des décennies d'occupation abjecte".

Etats-Unis

Des dizaines de licenciements à la Nasa dont sa prestigieuse directrice scientifique

La Nasa a annoncé mardi une première vague de licenciements dans le cadre de coupes budgétaires fédérales drastiques voulues par Donald Trump. C'est une conséquence directe des coupes budgétaires drastiques entreprises par Donald Trump depuis son retour à la Maison blanche. Quelque 23 employés de la Nasa sont visés par une première vague de licenciements, annoncée ce mardi par l'agence spatiale. Parmi les employés touchés, sa scientifique en chef et climatologue de renom Katherine

Calvin. Nommée en 2022 par Joe Biden, cette chercheuse avait contribué à de nombreux rapports clés des Nations unies sur le climat. Katherine Calvin et plusieurs autres scientifiques américains avaient déjà été empêchés fin février d'assister à une réunion des experts climatiques de l'ONU qui se tenait en Chine. «Afin d'optimiser ses effectifs, et conformément à un décret, la Nasa commence le processus progressif dit "RIF" de réduction de ses effectifs», a déclaré Cheryl Warner, porte-parole de la Nasa.

Résultats provisoires du renouvellement par moitié des membres du CN

La Cour constitutionnelle reçoit trois recours

La Cour constitutionnelle a reçu, mardi, trois (3) recours concernant les résultats provisoires des élections du renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, tenues dimanche et dont les résultats ont été annoncés plus tôt dans la journée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a indiqué le Secrétaire général (SG) par intérim de la Cour constitutionnelle, Ibrahim Ahmed Boukhari. Dans une déclaration à la presse après la réception des procès-verbaux, M. Boukhari a précisé qu'"à l'heure actuelle, trois (3) recours concernant les résultats provisoires des élections du renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation ont été reçus et se trouvent au niveau du greffe de la Cour constitutionnelle". Il a rappelé les conditions et modalités de recours concernant les résultats de ces élections, qui doivent être dépo-

sés auprès du greffe de la Cour constitutionnelle dans un délai de vingt-quatre (24) heures suivant la proclamation des résultats provisoires par l'ANIE. Le président par intérim de l'ANIE, Karim Khelfane, avait remis, dans la matinée, les résultats provisoires ainsi que les procès-verbaux de dépouillement et de centralisation de ces élections à la Cour constitutionnelle, qui a "entamé son travail". Conformément aux instructions du président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, "une équipe de travail composée de 11 groupes a été mise en place pour examiner les procès-verbaux", a-t-il indiqué. Le parti du Front de libération nationale (FLN) est arrivé en tête des élections avec 19 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 14 sièges, le Front El Moustakbal (10), les Indépendants (6), selon les résultats provisoires annoncés mardi.

Le ministre de la Santé reçoit l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire

La coopération dans le domaine de la Santé au menu

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire en Algérie, M. Voho Sahi Alphonse, avec lequel il a examiné les voies de renforcement des relations de coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de la santé et de l'industrie pharmaceutique, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis "d'évoquer les relations privilégiées entre les deux pays et la ferme volonté de renforcer la coopération bilatérale et le partenariat stratégique global", précise la même source. A cette occasion, le ministre de la Santé s'est félicité du niveau de "la coopération bilatérale fructueuse et privilégiée, ainsi que

des relations profondes entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire", soulignant la nécessité de "réactiver la Grande commission mixte entre les deux pays". A son tour, l'ambassadeur ivoirien a salué "la visite effectuée par M. Saihi en République de Côte d'Ivoire en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et l'audience que lui a accordée le président ivoirien, M. Alassane Ouattara, en vue de renforcer la solidarité africaine et d'accompagner les efforts de développement durable et de paix dans le continent", réaffirmant "la volonté de son pays de renforcer davantage les relations de coopération avec l'Algérie et de les promouvoir à des niveaux supérieurs".



L'Union syndicale française appelle à un rassemblement contre la circulaire Retailleau

«Non à la guerre contre les migrants»

Synthèse de B. L.

Le ministre français de l'Intérieur n'a pas fini d'être dénoncé à cause de ses prises de positions pour le moins extrême notamment sur le dossier de l'immigration. Il veut ressembler à un certain Sarkozy lorsqu'il était à la tête de ce ministère. Mais c'est sans compter avec des français sincères et fidèles à leurs principes. C'est ainsi que l'Union syndicale Solidaires a appelé à un rassemblement samedi prochain, à Clermont-Ferrand, en France, pour exiger l'abrogation de la circulaire sur l'immigration signée, en janvier dernier, par le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau. Via un communiqué, le syndicat français appelle ses militants à un rassemblement, samedi à Clermont-Ferrand, pour dire «non à la guerre contre les migrants». Depuis des mois, précise-t-on dans le dit communiqué, «le ministre de l'Intérieur, Retailleau, multiplie les déclarations visant à supprimer les possibilités d'accueil

et de régularisation des personnes migrantes. Sur fond de racisme décomplexé inspiré par l'extrême droite. Le ministre donne aux préfets des consignes fermes de non-régularisation des personnes étrangères vivant en France sans titre de séjour». «A Clermont-Ferrand, le zèle préfectoral ne se fait pas attendre: une mère et sa fille de 7 jours sont sorties de l'hébergement d'urgence et se retrouvent à la rue. Des professionnels sont chargés «d'évaluer la vulnérabilité» des personnes en hébergement d'urgence. La préfecture préparerait-elle une nouvelle mise à la rue en masse, comme l'an dernier, dès le retour du printemps ? Qu'elle ne doute pas de la réaction des Clermontois.es !», poursuit-il. «Dans la continuité de la loi Darmanin de janvier 2024, cette circulaire Retailleau met à bas les possibilités de régularisation exceptionnelle des étrangers au titre de la situation familiale ou du travail. Elle augmente la durée de séjour requise sur le territoire à 7 ans au lieu de 5 ans précé-

demment, voire 3 ans au titre du travail, pour pouvoir solliciter une régularisation à titre exceptionnel (...)», relève le communiqué. Le syndicat a critiqué, à ce titre, une idée selon laquelle les exilés veulent uniquement "profiter d'une place d'hébergement, de minimas sociaux ou de soins gratuits. «Non, les migrants fuient la violence, la guerre, les mafias, la misère et dans ces situations, les États occidentaux n'ont pas forcément les mains propres», rétorque-t-on. «Aujourd'hui, Retailleau veut même en rajouter en proposant une trente-et-unième loi (30 depuis 1980) qui, entre autres, réduirait l'accès à l'Aide médicale d'Etat. C'est stupide et bassement xénophobe», martèle l'Union syndicale. "Rendre les régularisations pratiquement impossibles comme le souhaitent Retailleau, (le ministre de la Justice Gérald) Darmanin, (le Premier ministre François) Bayrou et toute l'extrême droite, c'est fabriquer des sans-papiers, élargir la cohorte des sans droit, refuser de voir que le plus souvent ces gens-là travaillent dans des secteurs où leur présence est indispensable (...). Et pour en rajouter dans la xénophobie, des centaines de travailleurs étrangers en situation régulière, à Clermont-Ferrand et ailleurs, perdent leur emploi justement parce que les préfectures accumulent les mois de retard dans le renouvellement des titres de séjour», signale le texte. "Maintenir cette politique de stigmatisation des étrangers, c'est laisser croire à la population qu'une immigration zéro est possible (et) désigner encore et toujours des boucs émissaires pour saper toute contestation des politiques libérales (...)", conclut le communiqué. L'Union syndicale Solidaires est une union interprofessionnelle qui couvre l'ensemble des secteurs professionnels et tous les départements français. Elle regroupe 33 fédérations ou syndicats professionnels et 55 organisations syndicales. Samedi, ce sera une journée d'une grande démonstration pour prouver au ministre de l'Intérieur, celui de la Justice et à toute l'extrême droite que le peuple français n'est pas d'accord avec cette politique.

Entrée en service des usines de dessalement d'eau de mer

«Une avancée significative vers le renforcement de notre sécurité hydrique»

L'entrée en service des usines de dessalement d'eau de mer, récemment inaugurées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constituent "une avancée significative vers le renforcement de notre sécurité hydrique", affirme la revue El Djeïch dans son numéro du mois de mars. "L'Algérie nouvelle victorieuse vit au rythme de grandes réalisations et projets stratégiques, dont ceux inaugurés par Monsieur le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la fin du mois écoulé, à savoir les usines de dessalement de l'eau de mer", précise la revue dans son éditorial sous le titre "L'Algérie des défis".

Ces usines de dessalement de l'eau de mer, entrées en service, "constituent une avancée significative vers le renforcement de notre sécurité hydrique et la sécurisation des besoins des citoyens en eau potable", ajoute la même source. "Ces réalisations gigantesques incarnent, comme l'a affirmé Monsieur le président de la République +la volonté inaltérable de l'Algérie victorieuse, avec ses valeureux fils nourris de l'esprit de la glorieuse Révolution de Novembre, face aux divers défis et la victoire sur les difficultés et obstacles en tous genres", indique El Djeïch. L'Editorial ajoute que "c'est l'Algérie que nous aimons et que tous les Algériens aiment, l'Algérie qui relève les défis, à l'exemple de ceux qui ont relevé le défi le premier Novembre 1954, armés de simples fusils de chasse, grâce auxquels ils ont bouté hors de notre territoire la cinquième puissance mondiale de l'époque (le colonisateur)". El Djeïch affirme, par ailleurs, qu'à l'"image de la grande dynamique qui caractérise notre pays au plan interne et à différents niveaux, notre diplomatie a réussie

si à renforcer la présence de l'Algérie à l'échelle continentale et internationale, lui permettant de renouer avec sa place prestigieuse dans le concert des nations, notamment au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, en sa qualité de membre non permanent, et au niveau continental en tant que membre éminent et efficace dans les différentes structures et organes de l'Union africaine". Pour El Djeïch, c'est "une présence active saluée par les dirigeants africains dans le communiqué final de la 38e session ordinaire de l'Union africaine, tenue le mois dernier, dans lequel ils ont félicité Monsieur le Président de la République pour l'excellente direction qu'il a donnée au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (Maep) et pour le succès exceptionnel obtenu par le mécanisme sous sa direction, mais aussi pour son leadership éclairé du Maep et son engagement indéfectible en faveur de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance dans le continent". Dans le même ordre d'idées, "et en adéquation avec les efforts déployés dans tous les secteurs pour mettre notre pays sur la voie du renouveau et de la prospérité dans un climat de sécurité et de stabilité, l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, poursuit son œuvre de modernisation et de professionnalisation avec rigueur et détermination, après avoir franchi des pas significatifs, à tous les niveaux et dans divers domaines, dont celui de la coopération militaire avec nombre d'armées de pays amis, sur la base du principe que l'Algérie est une puissance régionale et un partenaire incontournable dans la préservation et le renforcement de la sécurité régionale et internationale", souligne cette source.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jaliildz62@gmail.com

Dessalement: les promesses tenues du Président

Chose promise chose due, dirait le proverbe ! Lors de la dernière campagne électorale pour le deuxième mandat, le président de la république avait, rappelle-on, promis de résoudre le problème de l'alimentation en eau potable, en installant des usines de dessalement des eaux de mer... Il y a un mois, le président était là présent, dans la wilaya d'Oran, pour donner le coup d'envoi d'une superbe station de dessalement (de 300 milles M3/J), à proximité du village de Cap blanc, dans la commune d'Aïn El kerma... Actuellement, et depuis le début du ramadhan, en dépit de quelques grabuges qui se sont manifestés au départ, les choses vont bien et l'eau coule à flot... si il y aurait quelques cadres manquant d'expérience et de qualification professionnelle, cela est une autre paire de manches. Avec 23 autres stations épargnées le long du littoral algérien, les pouvoirs publics espèrent venir à bout de la grande crise de l'eau potable, sévissant depuis des années en Algérie. La plupart des stations en service depuis quelques années sont des petites usines produisant généralement moins de cent milles M3/J. Il n'y a que les grandes usines (d'une capacité allant entre 3 et 5 cent milles M3/J), qui pourraient ainsi venir satisfaire une demande en eau potable, de plus en plus intense. C'est la guerre de l'eau qui sévit un peu partout dans le monde. Plusieurs parties de la planète Terre sont concernées par de longues sécheresses, ce qui a provoqué un manque de disponibilité en eau potable. L'actuel Monde arabe, la région du Moyen-Orient et notamment la vaste région du Sahel (Afrique) sont les plus touchées par l'indisponibilité chronique de l'eau potable. C'est tout juste pour évoquer seulement les zones géographiques qui nous sont adjacentes. Ce sont les régions qui partagent avec nous le titanique problème des perturbations pluviométriques. Le climat de ces régions –faudrait-il le rappeler- est marqué par une irrégularité des précipitations et une fréquente instabilité des saisons. Il arrive même, et ceci est remarquablement de plus en plus fréquent, qu'il ne tombe pas la moindre goutte de pluie, pendant deux et trois mois en dehors de la saison estivale. Ainsi, le recours aux astuces rendues disponibles grâce à la technologie, comme le dessalement et l'épuration des eaux usées s'imposent, de plus en plus, en tant qu'ultimes solutions face à la grande soif qui menace ces populations. L'Algérie, plus concernée que jamais, aurait fait des pas de géant dans ce sens. Sans cela, une «révolution de l'eau» aurait éclaté.

Dessalement de l'eau de mer

Le président de la République inaugure l'usine de «Cap Djinet 2»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, mardi dans la wilaya de Boumerdes, à l'inauguration de l'usine de dessalement de l'eau de mer "Cap Djinet 2", dotée d'une capacité de production de 300.000 m3/jour. La cérémonie d'inauguration de cette importante infrastructure stratégique s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, ainsi que des responsables des entreprises nationales chargées de la réalisation et des autorités locales. A cette occasion, le président de la République a suivi un exposé détaillé sur le déroulement des travaux et les étapes de réalisation de cette infrastructure vitale, qui s'étend sur une superficie de 18 hectares et assure l'approvisionnement en eau potable des habitants de la wilaya de Boumerdès et de plusieurs wilayas limitrophes. La concrétisation de ce projet d'envergure s'inscrit dans le cadre du programme national, décidé par le président de la République pour la réalisation de cinq grandes stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas d'El Tarf (Koudiet Eddraouche), de Béjaïa (Tighremt-Toudja), de Boumerdès (Cap Djinet), de Tipasa (Fouka) et d'Oran (Cap Blanc), d'une capacité de production de 300.000 m3/jour chacune, pour un coût avoisinant les 2,4 milliards de dollars.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Face à la mort sur les routes!

Le nombre d'accidents de la route continue d'augmenter, avec des bilans toujours plus lourds. Dès le premier jour du ramadan, 15 personnes ont perdu la vie, tandis que le week-end précédent avait déjà enregistré 11 décès, selon le Colonel Farouk Achour de la Protection civile, lors de son passage de l'émission « L'Invité du jour », de la chaîne 3, de la Radio Algérienne. En dix jours, 53 victimes ont été recensées, un chiffre supérieur à la moyenne mensuelle nationale. La majorité de ces drames survient peu avant le f'tour et tôt le matin. La fatigue et la somnolence sont les principaux facteurs en cause, incitant la DGPC à repenser ses actions de sensibilisation en coopération avec la Police et la Gendarmerie. En 2024, 65 950 accidents ont été signalés, causant 49 800 blessés et de nombreux décès. Les collisions frontales, particulièrement meurtrières, ont causé 49 800 blessés et 15 décès. Viennent ensuite les renversements de véhicules, avec 29 850 blessés et 14 morts, ainsi que les accidents impliquant des piétons, qui ont fait 40 077 blessés et 915 victimes. Enfin, les incidents liés au transport guidé ont conduit à 91 blessés et 35 décès. Face à cette situation préoccupante, une mobilisation urgente pour renforcer la prévention routière est indispensable. « Il est important de renforcer les dispositifs de sensibilisation avec les moyens modernes de communication dont nous disposons », note Achour, assurant que « c'est ce qui se fait à travers l'ensemble des actions menées au niveau des services spécialisés dans la sécurité routière au sein des wilayas pour essayer de sensibiliser au maximum ». « C'est faire en sorte d'éviter que cela ne continue », assure-t-il, appelant les citoyens à « être à l'écoute de ces chiffres qui interpellent chacun de nous et surtout aux orientations des services de la sécurité routière ». Le principal défi reste, selon le responsable, de convaincre les usagers du respect du code de la route. Pour cela, il est essentiel d'adopter des stratégies adaptées afin d'améliorer l'efficacité des actions sur le terrain. La formation est un autre axe clé, notamment en secourisme routier, où des efforts considérables ont été déployés pour perfectionner les compétences des agents, en insistant sur les « secours par anticipation ». Une cartographie des risques a permis d'implanter des postes de secours routiers et de déployer des secouristes à moto pour intervenir rapidement, généralement dans les dix minutes suivant un accident. La médicalisation des secours joue un rôle clé pour réduire la mortalité et les séquelles. Par ailleurs, la DGPC met l'accent sur la formation des citoyens au secourisme afin de les transformer en acteurs capables d'agir en situation d'urgence. Une formation de 21 jours est ainsi proposée dans toutes les unités de la Protection civile.

Centrale électrique au Niger**Sonelgaz examine avec la CAAT un éventuel accompagnement du projet**

Le Président-directeur général (PDG) de Sonelgaz, Mourad Adjali a examiné, mardi, avec le PDG de la Compagnie algérienne des assurances "CAAT", Nacer Sais, la possibilité d'un accompagnement par la CAAT du projet de Sonelgaz relatif à la réalisation d'une centrale électrique au Niger. Lors de cette réunion tenue au siège de la direction générale de Sonelgaz, en présence de cadres dirigeants, les deux parties ont examiné les moyens et les voies d'associer la CAAT au projet de coopération entre Sonelgaz et la société nigérienne d'électricité "Nigelec", relatif à la réalisation d'une centrale électrique au Niger. A ce propos, M. Adjali a proposé "l'accompagnement par la CAAT de Sonelgaz, lors du transport vers le Niger des équipements électriques relatifs au projet", précise le communiqué. Le groupe Sonelgaz avait signé, fin février passé, un mémorandum d'entente à Niamey avec "Nigelec", en vertu duquel, il prendra en charge la réalisation d'une centrale de production de l'électricité d'une capacité de 40 mégawatts, en tant que don de l'Algérie.

Filière du marbre**Un pas important dans la protection d'une industrie locale naissante**

La dernière instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'organisation de la filière du marbre et l'encouragement de l'investissement dans ce secteur constitue un pas important dans la protection et le développement d'une industrie locale naissante, selon un professionnel de l'industrie de la pierre. "Cette instruction permettra de mieux se concentrer sur l'élaboration d'une stratégie de développement de la filière marbre", a estimé Djallal Guitoune, président de la Fédération algérienne des minéraux, du secteur minier et de l'industrie de la pierre (FAMMIP). Le président de la République a ordonné dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, "l'organisation de ce secteur ancien et stratégique, ainsi que la collaboration avec des partenaires internationaux professionnels et leaders dans cette industrie", avec "l'interdiction de l'importation de dalles de marbre finies, tout en lançant de nouveaux investissements et en introduisant des réformes dans cette industrie, afin de soutenir le produit national".

Le président de la République a encouragé, en outre, les responsables de ce secteur à "relever le seuil de l'investissement de façon minutieusement étudiée, étant une source non négligeable de devises, et pourvoyeur d'emplois pour les jeunes". Dans une déclaration à l'APS, M. Guitoune a estimé que l'organisation de la filière marbre passe obligatoirement par "l'interdiction de l'importation de dalles de marbre semi-finies pour faire valoir l'effort local déployé dans le développement de l'industrie de la pierre". De plus, le projet de loi régissant les activités minières, actuellement en cours d'étude au niveau de la commission spécialisée de l'APN, devra contribuer à améliorer le climat d'investissement minier, a-t-il soutenu. "La nouvelle loi régissant les activités minières libérera les initiatives et encouragera les opérateurs locaux et même internationaux à investir aussi bien dans l'extraction que la transformation", explique-t-il. Guitoune atteste que la filière marbre a connu un développement significatif depuis 2017, date de l'interdiction de

l'importation des produits finis, ce qui avait contribué à l'émergence d'une industrie locale, détaillant qu'entre 2017 et 2023, plusieurs investissements dans l'industrie de la pierre ont été réalisés par des opérateurs privés. La FAMMIP compte aujourd'hui 38 entreprises spécialisées dans la production et la transformation de marbre, a-t-il avancé. L'investissement dans l'exploitation des carrières de marbre pour assurer la matière première, alliée à la formation d'une main œuvre qualifiée, sont également nécessaires dans l'organisation de la filière marbre et le développement de la production nationale en la matière, selon le président de la FAMMIP. Dans ce volet, M. Guitoune a rappelé que la FAMMIP a signé en juillet 2022, un Mémorandum d'entente avec la Fédération italienne de l'industrie de la pierre pour la création d'un centre de formation et de technologie algéro-italien destiné à la formation des professionnels des métiers de marbre sous la supervision de la société industrielle minière "Sonarem", via sa filiale "Sonarem Ettakwine".

Pour approvisionner le monde en Gaz**Plus de 11 billions USD d'investissements nécessaires d'ici 2050**

Plus de 11 billions de dollars d'investissement sont nécessaires, d'ici 2050, pour assurer l'approvisionnement mondial en gaz, a indiqué le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) dans son 9ème rapport annuel, réaffirmant que le gaz naturel continuera de jouer un rôle "central" dans le mix énergétique mondial. Publié lundi par l'organisation, le rapport "GECF Global Outlook 2050" souligne que "pour répondre à la demande future, 11,1 billions de dollars d'investissements seront nécessaires d'ici 2050, dont 94% seront consacrés au développement du gaz en amont". Le GECF a dans ce cadre, avancé qu'une part importante de la production future proviendra de ressources non encore découvertes, mettant en avant la nécessité d'investissements conti-

nus dans l'exploration et des technologies de production avancées pour garantir un approvisionnement énergétique à long terme. L'organisation a réaffirmé, dans son nouveau rapport, les prévisions de hausse de la demande gazière, "sans pic prévu", précisant que contrairement au charbon, qui devraient diminuer, la demande de gaz naturel devrait augmenter de 32% d'ici 2050, dépassant les 5.300 milliards de mètres cubes. Selon le rapport, la production d'électricité restera "le principal moteur" de l'utilisation du gaz naturel, tandis que les applications industrielles, notamment la production d'hydrogène, connaîtront une forte croissance, renforçant le gaz naturel comme source d'énergie essentielle pour les secteurs difficiles à décarboner. Globalement, la demande mondiale d'énergie devrait augmen-

ter de 18% d'ici 2050, d'après la même source précisant que l'Asie-Pacifique et l'Afrique seront les principaux moteurs de la croissance. "Malgré l'expansion rapide des énergies renouvelables, le gaz naturel reste essentiel pour répondre aux besoins énergétiques croissants de la planète", affirme le GECF dans son rapport mettant en exergue "le soutien politique des gouvernements du monde entier qui reconnaissent de plus en plus le gaz naturel comme une solution clé au trilemme énergétique, garantissant la sécurité énergétique, l'accessibilité et la durabilité". D'autre part, le rapport fait remarquer que le centre de gravité de la production mondiale se déplace vers le Moyen-Orient, l'Eurasie et l'Afrique qui devront générer près de 90% de la croissance en la matière d'ici 2050.

Banque du développement local (BDL)**Introduction en bourse jeudi prochain**

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada a annoncé lundi à Alger, l'introduction jeudi prochain de la Banque du développement local (BDL) à la Bourse d'Alger, qualifiant de "très réussie" l'opération de souscription de cette banque publique. Lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des résultats de la souscription aux actions de la BDL, dont la période de l'offre s'est étalée du 20 janvier au 20 février 2025, M. Bouzenada a précisé que "l'introduction officielle de la banque en bourse aura lieu jeudi prochain dans le compartiment principal du marché des capitaux, où les actionnaires pour-

ront commencer à négocier les actions sous le ticker BDL". Concernant l'opération de souscription qu'il a qualifiée de "très réussie", le même responsable a fait savoir que la demande avait dépassé l'offre de 21,74 %, soit 53,8 millions d'actions demandées, contre 44,2 millions mises en vente au prix de 1.400 DA, ce qui représente 30 % du capital de la banque. Le montant total collecté s'est élevé à plus de 75,33 milliards DA, alors que l'objectif fixé par la banque était de 61,88 milliards DA, d'où le remboursement par la BDL de certains souscripteurs n'ayant pas pu obtenir d'actions en raison d'une demande excédentaire. Les actions mis en ventes, ont été acquises par 27.418 souscrip-

teurs, dont 26.489 personnes physiques, (plus de 35 millions d'actions d'une valeur dépassant 49 milliard da), 911 personnes morales (plus de 1.5 millions d'actions pour plus de 10 milliards da), et 18 investisseurs professionnels, (plus de 7.6 millions d'actions d'une valeur de plus de 2 milliards da). Cette opération a été établie via les intermédiaires en bourse, selon le responsable qui a précisé que le taux de souscription auprès de la BDL était de 64,49 %, suivie du Crédit populaire d'Algérie (CPA) (19 %), de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) (18,14 %), de la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR) (près de 7 %) et la Banque national d'Algérie (BNA) (près de 7 %).

Le Colonel Farouk Achour de la Protection civile à la chaîne 3 «Transformer le citoyen spectateur en citoyen acteur»

Les bilans macabres des accidents routiers se suivent et ne se ressemblent pas. Rien qu'au premier jour de ramadan 15 personnes ont péri dans sur les routes, a indiqué mardi le Colonel Farouk Achour de la Protection civile, rappelant que ce dernier week-end pas moins de 11 morts ont été enregistrés. Et d'ajouter qu'en dix jours du mois sacré, la PC a enregistré 53 morts. «Un chiffre qui dépasse la moyenne mensuelle nationale», précise le chargé des statistiques de ce corps constitué lors de son passage de l'émission «L'Invité du jour», de la chaîne 3, de la Radio Algérienne, indiquant que le gros de ces accidents survient à 1heure-1h30 avant le ftour ou à 6h30 du matin. «C'est ce qui implique, entre autres, la fatigue et la somnolence comme facteurs aidant», note-t-il, ajoutant que cela incite la DGPC à «revoir sa stratégie de sensibilisation «en étroite collaboration avec les partenaires» de la DGPC comme la Police et la Gendarmerie

nationale. Revenant sur le bilan annuel de 2024, l'intervenant rappelle que ses services ont enregistré pour la même période 65950 accidents dont les plus dangereux sont les collisions frontales avec 49 800 blessés et 15 morts, suivis par les renversements de véhicules avec 29 850 blessés et 14 décédés. Et les personnes heurtées avec 40 077 blessés et 915 décès, auxquels il faut ajouter les accidents liés au transport guidé avec 91 blessés et 35 morts. Ces chiffres sinistres ont fait penser la direction générale de la Protection civile de revoir la méthodologie de sensibilisation, omniprésente et sans arrêt durant toute l'année, via des messages et sur les réseaux sociaux. «Il est important de renforcer les dispositifs de sensibilisation avec les moyens modernes de communication dont nous disposons», note M. Achour, assurant que «c'est ce qui se fait à travers l'ensemble des actions menées au niveau des services spécialisés dans la sécurité routière au sein des wilayas

pour essayer de sensibiliser au maximum». «C'est faire en sorte d'éviter que cela ne continue», assure-t-il, appelant les citoyens à «être à l'écoute de ces chiffres qui interpellent chacun de nous et surtout aux orientations des services de la sécurité routière». «Notre défi est de convaincre quant au respect du code de la route», souligne l'invité de la chaîne 3. D'où, dit-il, «il faut d'abord s'atteler à mettre en place une stratégie qui porte ce défi de convaincre en tentant d'adapter nos méthodes pour être plus performants sur le terrain». En deuxième axer l'effort sur la formation, fait-il savoir. «Nous formons énormément d'intervenants sur le secourisme routier. Une spécialité que nous avons beaucoup développée à travers une formation de qualité au profit de nos agents», souligne-t-il, insistant sur st les «secours par anticipation». «Nous avons une cartographie des risques où il ya des postes de secours routiers. C'est l'une des réponses que nous sommes en train de mettre en place.»

Importation d'un million de tête de bétail pour l'Aïd Décision importante pour le citoyen et pour la préservation du cheptel

Des associations professionnelles ainsi que des organisations de protection des consommateurs ont grandement salué la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'importation jusqu'à un million de têtes de bétail pour l'Aïd, soulignant dans des déclarations à l'APS que cette décision permettra de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et de protéger le cheptel. A cet effet, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a souligné que l'importation d'un million de têtes de bétail est à même de mettre un terme à la flambée des prix enregistrée ces dernières années, ce qui a amené certains citoyens à renoncer à l'accomplissement du rite du sacrifice de l'Aïd El-Adha, considérant que cette décision permettra de couvrir suffisamment la demande sur le marché national et, partant, de protéger le pouvoir d'achat des consommateurs". De son côté, l'Organisation algérienne pour la défense du consommateur "HIMAYATEC" a accueilli favorablement la décision d'importation des têtes de bétail, soulignant que "le Président de la République a une nouvelle fois démontré, par cette décision, que la protection du pouvoir d'achat des citoyens est placée au cœur des priorités de l'Etat". Dans ce cadre, le président de l'association, Mohamed Aïssaoui, a rappelé que l'importation jusqu'à un million de têtes de bétail aura un impact "positif", sur la préservation du cheptel national d'une part et sur la baisse des prix du bétail sur le marché d'autre part, en créant un équilibre entre l'offre et la demande, d'autant plus que la commercialisation du bétail importé sera assurée par des

entreprises et organismes publics. Pour sa part, l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA) considère que la décision du Président de la République contribuera à "répondre à la demande du marché et à stabiliser les prix selon le pouvoir d'achat des citoyens". La Fédération nationale des éleveurs (FNE) a salué la décision du Président de la République, qui "aura un impact positif sur les éleveurs dont l'activité a été affectée ces dernières années en raison de la rareté des pluies". "L'importation profitera à la fois aux éleveurs et aux citoyens", a expliqué le président de la FNE, Djilali Azzaoui, affirmant que cette démarche aura pour effet de combler le déficit enregistré en matière d'offre, mais contribuera également à la stabilité des prix et permettra aux citoyens d'acheter le mouton de l'Aïd.

Durant la première semaine du Ramadhan

Le ministère du Commerce a enregistré 8.000 infractions

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a enregistré, au cours de la première semaine du mois de Ramadan 2025, plus de 59.800 interventions des services de contrôle, ayant abouti à la constatation de 8.057 infractions et à l'établissement de 7.815 procès-verbaux de poursuite judiciaire, outre la proposition de fermeture de 213 locaux commerciaux, selon un bilan rendu lundi public par le ministère. Menées par 2.548 équipes, les opérations de contrôle ont concerné les différentes étapes de l'activité commerciale, indique la même source, précisant que 51.600 interventions ont été menées au niveau des commerces de détail et de services (86 %), 3.964 interven-

tions au niveau du commerce de gros (7 %), plus de 3.792 interventions dans le secteur de la production (6 %) et 528 interventions dans le secteur de l'importation (1 %). Pour ce qui est du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, 28.475 interventions ont été enregistrées, ayant permis la constatation de 3.435 infractions, l'établissement de 3252 procès-verbaux, et à la proposition de fermeture de 56 locaux commerciaux. Ces opérations se sont soldées par la saisie de 187,68 tonnes et 450.742 litres de produits alimentaires non conformes, dont la valeur s'élève à 36,26 millions de DA. En outre, 303 échantillons ont été prélevés pour analyse, dont les résultats préliminaires ont révélé que seuls 18

échantillons (6 %) étaient conformes, tandis que 6 échantillons (2 %) étaient non conformes, et 279 échantillons sont en cours d'analyse. En ce qui concerne le contrôle des pratiques commerciales, les équipes spécialisées ont enregistré 31.406 interventions, qui ont abouti à la constatation de 4.622 infractions et à l'établissement de 4.563 procès-verbaux. Un montant de 254,15 millions de DA a également été découvert en transactions non facturées, outre la saisie de produits d'une valeur de 2,06 millions de DA, et la proposition de fermeture de 157 locaux commerciaux. Quant à la nature des infractions, le ministère a précisé que le non-respect de l'obligation d'hygiène et de santé s'est taillé la part du lion avec 60%.

Depuis le début du mois de Ramadhan Plus de 600 commerçants poursuivis en justice à Constantine

Au total, 631 dossiers de commerçants de la wilaya de Constantine, ont été transférés à la justice, depuis le début du mois de Ramadhan pour diverses infractions commerciales, a déclaré mardi à l'APS le directeur du commerce, Sid Ali Merdas. Les infractions signalées durant les dix premiers jours du mois sacré au nombre de 635, sont liées, notamment à la vente de produits périmés, l'absence de facturation, le manque d'hygiène, d'étiquetage et du registre de commerce, défaut d'affichage des prix en plus du changement d'activités commerciales, a précisé le même responsable, ajoutant que 6.186 interventions ont été effectuées par les agents de contrôle à travers l'ensemble des communes durant la même période. Les sorties effectuées sur le terrain pendant cette période en coordination avec les services sécuritaires (police et gendarmerie nationale), ont donné lieu également à la saisie d'une quantité de produits alimentaires impropre à la consommation et non conformes aux normes en vigueur, estimée à 6,21 tonnes d'une valeur financière évaluée à 2,67 millions DA, a indiqué la même source. Les opérations d'inspection ont ciblé principalement, a affirmé M. Merdas, les grands espaces commerciaux dont des superettes, des marchés de fruits et légumes ainsi que des boucheries, des restaurants et des pâtisseries, faisant savoir que 5 propositions de fermetures administratives ont été prononcées.

Gendarmerie nationale durant le Ramadhan Poursuite des efforts pour assurer la sécurité des citoyens

Les services de la Gendarmerie nationale poursuivent leurs sorties de sensibilisation sur le terrain, durant le mois sacré de Ramadhan, pour préserver de la santé publique et réduire les accidents de la route, a-t-on appris, mardi, auprès du Commandement de la GN. A ce propos, le chef du service de l'information et de la communication au Commandement de la GN, Abdelkader Beziou a indiqué dans une déclaration à l'APS, que "le nombre des accidents de la route, pendant les 10 premiers jours du mois sacré, avait connu une baisse par rapport à la même période de l'année passée". Selon le même responsable, les unités de la GN ont traité, durant la même période, "plus de 15 affaires dans le cadre de la police administrative, ayant permis la saisie de 3 qx de viandes rouges, 89 qx de viandes blanches, 41 qx d'abats de poulet, ainsi que 31 qx d'entrailles de bovins et d'ovins". Il a également été procédé à la saisie de "183 têtes bovines, de 855 têtes ovines, de 336 kg de poissons, ainsi que de 100 kg de pâtes destinée à la préparation de gâteaux traditionnels, impropre à la consommation", a conclu la même source.

Accidents de la route 40 morts et 1291 blessés en une semaine

Quarante personnes sont décédées et 1291 autres ont été blessées dans 1138 accidents de la route enregistrés à travers le pays, du 2 au 8 mars, a indiqué mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec "7 morts et 19 blessés dans 9 accidents", précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de "480 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (64 incendies), de Blida (38) et d'Oran (26)". En outre, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de "401 personnes en situation de danger et exécuté 3836 opérations d'assistance diverses", selon la même source.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن و العمران والبيئة
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية مستغانم
NIF N° : 099 327010248039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 19 /2025 DEUXIEME AVIS APRES INFRACTUOSITE

L'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la Réalisation en TCE y compris VRD des 50 Logements Promotionnels Aidés + 10.. Logements Promotionnels à SIDI ALI - Mostaganem

Les entreprises ou groupement des entreprises disposant des conditions suivantes :

Etre titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 04et plus, activité principale en bâtiment et secondaire travaux publics et ou hydraulique en cours de validité.

Avoir réalisé un projet de 50 logts ou plus, justifié par des attestations de bonne exécutions ou PV de réception définitive délivrées par les maîtres d'ouvrages publics ou privés, durant les 10 dernières années.

Avoir une moyenne du chiffre d'affaire des années 2020/2021/2022/2023 supérieur ou égal à 60 000 000.00 millions DA

Moyens humains : Architecte, Ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment, d'une expérience de 02 ans ou plus.

Moyens matériels : L'entreprise doit justifier de Trois (03) moyens matériels, parmi les moyens suivants :

Un Engin de terrassement - Moyens de production de béton d'une capacité minimale de 5 M3/H. - Une Grue fixe ou mobile- Un Camion de 10 Tonnes ou plus

NB : Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement, Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de cinq mille dinars (5 000,00 DA) représentant les frais d'impression, auprès de l'OPGI de Mostaganem sis Avenue Khemisti Mostaganem. Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet. Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

« A l'ouvrage que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 19/2025 Pour la Réalisation en TCE y compris VRD des 50 Logements Promotionnels Aidés + 10.. Logements Promotionnels à SIDI ALI - Mostaganem

L'enveloppe contenant le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Déclaration de candidature (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- Déclaration de probité (selon modèle joint), renseigné, signé et cacheté.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
- Copie des statuts du partenaire cocontractant (SNC- SARL- EURL- SPA)
- Bilans visés par les services des impôts.
- Les Pouvoirs du (ou des) signature (s) (dans le cas de société ou de groupement) avec les prévues juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Copies des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH), valide à la date d'ouverture des plis.
- Copie du Registre de commerce électronique du soumissionnaire.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale ou statutique (NIF) ou (NIS).
- Copie du Relevé d'Identification Bancaire.
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier délivrée au niveau de lieu d'activité. du soumissionnaire et les membres groupement des entreprises.
- Copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des entreprises.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2022, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifiés (par des cartes grises ou récépissés avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et pour le matériaux non roulant des facture d'achat constatés par un expert ou huissier de justice ou commissaire priseur daté d'au moins une année le jour de l'ouverture).
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifié (copies des diplômes ,CV, fiche currière et attestation d'affiliation individuelle CNAS valide pour l'encadrement)
- Les références professionnelles de l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution ou PV de réception définitive délivrées par les maîtres d'ouvrages publics ou privés

L'enveloppe contenant l'offre technique comprend les pièces suivantes :

- Déclaration à souscrire (selon modèle joint) (renseignée, signée , datée et cachetée) / Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » / L'instruction au soumissionnaire dument renseignée paraphée et signée.
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé sur chaque page./ Planning d'exécution / Mémoire justificatif technique

L'enveloppe contenant l'offre financière comprend les pièces suivantes :

- La lettre de soumission (renseignée, signée , datée et cachetée)selon modèle joint/ Le bordereau des prix unitaires (BPU)des travaux de Logement, Commerce, VRD / Le devis quantitatif et estimatif (DQE) ; (Renseigné, signé et cacheté)
- Le délai de préparation des offres est fixe à 15 Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel.
- Les offres des soumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem sis Ave Khemisti Mohamed
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixé au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 10 H 00.
- La séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 10 h 30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres ainsi que la séance d'ouverture des plis seront Prorogées jusqu'au 1^{er} jour ouvrable. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres à compté de la date de la séance d'ouverture des plis

MDR الاعلام

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531004063 13.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Relizane

Daira de Mazouna

Commune de Mazouna

IDENTIFICATION FISCALE : 098448225141616

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de l'article N° 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Mazouna, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans les quotidiens nationaux (Le Djazair) en date du 10/02/2025 LE CARREFOUR D'ALGERIE

en date du 11/02/2025) concernant le projet :

AMENAGEMENT URBAIN DE LA RUE NIATI ABDELKADER (TROTTOIRS + ECLAIRAGE PUBLICS) -01er Tranche .

Après l'évaluation du 28/02/2025 par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres conformément aux normes du cahier des charges qui a donné les résultats suivant :

N°	Désignation Du Projet	l'entreprise	Identification Fiscale	Montant en T.T.C	Délai D'exécution	Observations
DI	AMENAGEMENT URBAIN DE LA RUE NIATI ABDELKADER (TROTTOIRS + ECLAIRAGE PUBLICS) -01er Tranche -	KOURDOURLI EL HADJ	19448220182016	23 650 536,00 DA	58 JOURS	L'Offre Unique qualifié techniquement

Remarques : Conformément au disposition de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Un délai de 03 trois jours, au plus tard à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire du marché est accordé aux soumissionnaires pour se rapprocher au service contractant pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétentes, et ce dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531004017 13.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

DE LA WILAYA D'EL BAYADH

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099132019000730

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales , du: 06/02/2025 , qu'à l'issue du jugement des offres, les travaux sont attribués provisoirement comme suit :

Projet	Soumissionnaires Retenus	Montant (DA)	Délai (Jrs)	Observation
Lot 01 : Réalisation de Travaux d'Amélioration Urbaine au Quartier Roule Rogassa commune d'El-Bayadh.	MEHDI FETHI	84 755 348,00	120	L'entreprise la moins disante
Lot 02 : Réalisation de Travaux d'Amélioration Urbaine au Quartier El-Qods de la commune de Bougrob.	EURL TGSAB TRAVAUX GENERAUX	35 687 319,40	90	L'entreprise la moins disante
Lot 03 : Réalisation de Travaux d'Amélioration Urbaine au Quartier Hassni de la commune de Chellala.	ETTOUAHRIA IBRAHIM	31 587 524,20	90	L'entreprise la moins disante
Lot 04 : Réalisation de Travaux d'Amélioration Urbaine au Quartier El Amir AbdelKader de la commune de M'Hara	SARL TIDOUKLA TRAVAUX	23 909 571,83	90	L'entreprise la moins disante
Lot 05 : Réalisation de Travaux d'Amélioration Urbaine au Quartier Ennasr de la commune de Kheiter.	BAGHDAD BELAID	43 508 341,90	90	L'entreprise la moins disante
Lot 06 : Réalisation de Travaux d'Amélioration Urbaine aux Quartiers Ennasr et Hogana Cheikh de la commune de Rogassa.	HOCINE ABDELKARIM	63 985 147,55	120	L'entreprise la moins disante
Lot 07 : Réalisation de Travaux d'Amélioration Urbaine au Quartier Ancien Ksar de la commune de Krekda.	SARL ZIANI BETOBAT	24 447 993,68	90	L'entreprise la moins disante
Lot 08 : Réalisation de Travaux d'Amélioration Urbaine au Quartier Beddar Mohamed de la commune de Arbaouet.	BEN LAHBIB MESSAOUD	50 406 178,00	90	L'entreprise la moins disante

Le choix de ces entreprises se justifie par les moyens humains et matériels, prix, qualité et délai conformément à la notation prévue au cahier des charges.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'El-Bayadh dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531003986 13.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

DIRECTION GENERALE DES FORETS

CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099527019001134



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant des règles générale relative au marché public, et en application l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Conservation des Forêts de la Wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/CFM/2025 relatif pour réalisation des travaux d'ouvertures des pistes sur 28.5 km,apparu dans les quotidiennes journaux nationale « El Djazair » en date du 26/01/2025 et le « carrefour » en date du 29/01/2025.

Qu'après Analyse et évaluation des offres, de l'opération citée plus haut a été attribué par lot provisoirement aux entreprises suivantes :

ACTION	N° Lot et CONSISTANCE PHYSIQUE	COMMUNE	Forêt	ENTREPRISE RETENUE	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE	NOTE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE (DA)	DELAI DE REALISATION
TRAVAUX D'ouverture DE PISTES SUR 28.5 km	01"11 km"	Sidi Lakhdar	Seddaous	ETPM KRECHICHE ELAIEL W DE Mostaganem	17927010609165	69.88	13.724.250,00 DA	90 jours
	02"08.5 km"	Hadjia	Bourahma	ETPM MEJD MOHAMED W DE TIPAZA	17742230059416504201	93.88	15.298.640,00 DA	90 jours
	03"09 km"	SAFSAF	Agboub	ETP SAYAH MOHAMED W DE ORAN	177310500443194	73.88	21.546.140,00	88 jours
	Oued El Kheir							

Réunion du Conseil exécutif de la wilaya

Les remontées d'eau au centre-ville et la prochaine saison estivale

Synthèse de R. L.

Le wali d'Oran, M. Samir Chiba ni a présidé, lundi dernier, une réunion du Conseil exécutif de la wilaya en présence du P/APW et de plusieurs autres responsables de l'Exécutif de wilaya. L'ordre du jour était consacré à la présentation sur la problématique des remontées d'eau dans les sous-sols des immeubles situés dans la commune d'Oran par le Directeur des Ressources en Eau et la Fondation Somatre. Plusieurs mesures ont été prises au fil des années mais cela semble insuffisant. C'est pourquoi le wali a décidé de former une cellule au sein du bureau qui comprend des spécialistes et des universitaires, pour étudier attentivement cet important dossier, afin d'élaborer une feuille de route pour trouver des solutions appropriées. Sur un autre plan, le directeur du Tourisme a présenté un rapport sur les préparatifs de la saison estivale 2025. Lors de sa présentation, le directeur a évoqué l'évaluation de la saison estivale de l'année écoulée, ainsi que les préparatifs pour la saison estivale de 2025. Il a rappelé les travaux d'aménagement qui ont eu lieu sur les plages de la wilaya. Ainsi, au niveau de la commune d'Ain el Turk, des travaux d'aménagement et de réhabilitation ont ciblé 8 plages.

A la commune de Bousfer, 03 plages et la commune d'El Ançor, une plage. La plage de Madagh dans la commune d'Ain El Karma a également été restaurée. Tandis que la com-



mune de Marsa El Hadjaj a connu d'importants travaux d'aménagement et la restauration de la grande plage. De son côté, le comité de la wilaya chargé de préparer et de suivre le déroulement de la saison estivale 2025 s'emploie à organiser des sorties sur le terrain, en plus d'organiser des réunions, des comités de district pour suivre de près les réserves enregistrées par le comité de wilaya. Le directeur a révélé que le parc hôtelier de la wilaya sera

soutenu, à titre d'estimation, par 14 établissements hôteliers, qui seront prêts à être utilisés pendant la saison estivale de l'année 2025, et qui offriront 1 760 lits et 455 emplois. Le wali a donné des instructions aux chefs des daïras et aux communes pour préparer des fiches techniques afin que la direction des Travaux Publics puisse commencer à mettre en œuvre diverses opérations de réhabilitation et d'aménagement des plages.

Le 17 mars prochain à l'Université d'Oran 1

Journée scientifique sur la toxicomanie

La toxicomanie et l'addiction à la drogue seront au centre d'une journée scientifique organisée le 17 mars prochain à l'Université d'Oran 1 «Ahmed Benbella», a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs. Organisée par le Laboratoire de recherche en sciences criminelles, en collaboration avec l'Institut de criminologie de l'Université d'Oran 1, sous le slogan «De la toxicomanie à l'addiction : enjeux cliniques et juridiques», cet événement, qui réunira des experts, des cliniciens, des chercheurs et des juristes, se veut un espace d'échange afin de mieux comprendre les multiples facettes de l'addiction et ses implications dans la société, a-t-on souligné. Il sera question d'aborder la toxicomanie et l'addiction sous toutes leurs formes, un sujet qui représente un défi aux multiples facettes, touchant aussi bien la santé mentale et physique des individus que le tissu social et les cadres législatifs, a-t-on ajouté de même source. D'autres thématiques variées seront également abordées, dont la cyberdépendance, les mécanismes neurobiologiques de la dépendance, en passant par la prise en charge thérapeutique et les enjeux médico-légaux. Cette journée permettra également d'aborder les répercussions de la



toxicomanie sur l'individu et la société, en plus d'examiner les différents facteurs d'addiction aux substances

et comprimés psychotropes, ainsi que les moyens de prévention et de lutte efficaces, a-t-on noté

Boulanger et Medioni

Stationnement anarchique, véritable casse-tête

Au niveau des quartiers de Boulan ger et Medioni et plus particulièrement à l'avenue de l'ANP, le stationnement anarchique est devenu un véritable casse-tête pour les piétons et les habitants de ces deux anciens quartiers d'Oran, qui empruntent les trottoirs et qui se voient contraints de se déplacer sur la chaussée au risque de se faire heurter par des véhicules. Le stationnement anarchique crée beaucoup de désagréments aux citoyens et aux automobilistes lesquels éprouvent mille et une difficultés à pouvoir se frayer un passage. Quant aux

personnes âgées, enfants et handicapées, ils ont du mal à emprunter les trottoirs, avec bien entendu tous les risques qu'ils encourrent, vraiment une situation difficile à expliquer et qui a été dénoncée des centaines de fois par les riverains, particulièrement par ceux qui en pâtissent le plus c'est-à-dire les piétons. Outre le danger physique, le stationnement anarchique sur les trottoirs et surtout devant une institution sécuritaire de l'Etat, est très grave et porte atteinte à nos institutions. Ce phénomène sauvage et illégal occasionne un préjudice moral considérable. Les

Ligne ferroviaire électrifiée Oued Tlelat-Tlemcen

Le projet avance bien

Les travaux du projet de réalisation de la ligne ferroviaire à double voie électrifiée reliant Oued Tlelat (Oran) à Tlemcen, dans sa partie traversant la wilaya de Sidi Bel Abbès, ont atteint un taux d'achèvement de 100 %. « Les travaux de réalisation de ce projet stratégique sont totalement achevés pour le tronçon traversant la wilaya de Sidi Bel Abbès et il ne reste plus que l'installation de la signalisation ferroviaire, qui est en cours à un bon rythme », a indiqué, mardi, le directeur des Transports de la wilaya, Mustapha Belfar. Il a ajouté que, dans le cadre de ce projet structurant, reliant les wilayas d'Oran et de Tlemcen en passant par Sidi Bel Abbès et Mascara sur une distance de 132 km, la construction d'une gare ferroviaire pour le transport des voyageurs sera lancée à la sortie nord de Sidi Bel Abbès, avec une enveloppe budgétaire dépassant les 200 millions de dinars.

Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed

Accord de coopération avec le Centre des techniques spatiales

Un accord de coopération a été signé, récemment, entre l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed et le Centre des techniques spatiales, relevant de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), afin de renforcer la coopération entre les deux établissements, notamment en ce qui concerne les programmes de formation, a-t-on appris, dimanche, de cet établissement universitaire. Cet accord, signé à la fin de la semaine dernière par le Recteur de l'université d'Oran 2, Pr. Ahmed Chaâlal, et le Directeur du centre des techniques spatiales, Pr. Mahi Habib, vise à renforcer la coopération entre les deux institutions, en mettant en place des programmes coordonnés dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la formation, en tenant compte des priorités et des domaines d'intérêt commun, notamment à travers la création d'un Master en «intelligence territoriale» à la faculté des sciences de la terre et de l'univers. Les deux institutions s'engagent également à définir les axes stratégiques relatifs à la formation fondamentale et continue, à la recherche et à la formation au niveau doctoral, tout en développant des projets communs, selon la même source. Cette coopération contribuera à «la création d'équipes de recherche communes, à l'adoption de mécanismes de co-encadrement pour les doctorants, ainsi qu'à l'organisation commune d'événements scientifiques et de séminaires entre autres», a-t-on expliqué. Cette collaboration représente «une étape importante vers le renforcement de l'intégration entre le domaine académique et le secteur spatial, ce qui contribuera au développement de la recherche scientifique et technologique dans le pays», selon la même source.

piétons se voient privés du confort et de la sérénité qui devrait caractériser leurs déplacements. Un riverain qui a voulu garder l'anonymat dira à ce sujet « C'est une question de conscience collective et du civisme, il est impératif que les pouvoirs publics assument leurs responsabilités en prenant des mesures concrètes pour enrayer ce fléau et intensifier les contrôles, la mise en place de systèmes de dissuasion efficaces tels que la pose de bornes ou de panneaux d'information qui s'avèrent indispensables pour rétablir l'ordre ». Youcef Chaibi

Sidi Bel Abbès Lancement de 2.409 logements pour le 19 mars

Al'occasion du 63e anniversaire de la victoire, coïncidant avec le 19 mars, la wilaya de Sidi Bel Abbès s'apprête à lancer un vaste programme de construction de 2 409 logements, toutes formules confondues. L'annonce a été faite par le wali Hadli Kamel lors d'une réunion avec les responsables du secteur de l'habitat, les cadres et les chefs de daïras, et relayée sur la page officielle de la wilaya. Ce projet ambitieux comprend le lancement de 2 000 logements sociaux locatifs répartis sur 32 sites dans 28 communes, ainsi que 409 unités de diverses autres formules. Le wali a insisté sur la nécessité de respecter la cadence et la qualité des travaux, et a ordonné un suivi rigoureux des chantiers afin de garantir la livraison des logements dans les délais impartis. Ce programme de logements vise à répondre aux besoins croissants de la population de la wilaya, qui a enregistré 149 572 demandes de logements jusqu'en 2024. Parmi celles-ci, 70 106 concernent le logement social locatif, dont 26 000 émanent du chef-lieu de wilaya. Les autres demandes se répartissent entre le logement promotionnel aidé (LPA), le logement rural et les lotissements sociaux des hauts plateaux. Lors d'une précédente rencontre avec la presse, le wali avait précisé que tous les programmes de logements publics seraient réalisés par les deux promoteurs publics, l'OPGI et l'agence foncière. Il avait également souligné que les listes des bénéficiaires du LPA seraient établies par la commission de daïra, approuvées par la commission de wilaya, puis transmises aux entreprises privées chargées de la construction. Les travaux de construction de ces 2 409 logements s'étendront sur plusieurs mois, avec des livraisons progressives. Les autorités de la wilaya se sont engagées à tout mettre en œuvre pour satisfaire les demandes des citoyens éligibles et améliorer les conditions de vie de la population. Ce lancement massif de logements constitue une étape importante dans la politique de développement de la wilaya de Sidi Bel Abbès, et témoigne de la volonté des autorités locales de répondre aux attentes de la population en matière de logement.

Mohamed Nouar

Bechar

Vers le lancement des études d'un programme d'un millier de logements publics locatifs

Les études géotechniques pour la conception d'un programme d'un millier de logements de type public locatif au profit de plusieurs communes de la wilaya de Bechar seront lancées prochainement, a-t-on appris jeudi de la direction locale de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Les études en question, confiées au laboratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC) avec un délai de 02 mois, portent sur les études de sol, le dimensionnement et la réalisation des différents types d'ouvrages de bâtiment, a-t-on précisé en signalant que ce programme avait été notifié à la wilaya en 2024. Le programme est réparti entre les communes de Bechar (700 unités), Taghit (110), Kenadza (70), Lahmar (50) et Mechraa-Houari Boumediene et Erg-Farradji (10 chacune), a-t-on détaillé. L'OPGI a entamé, par ailleurs, la réalisation d'un programme de 450 logements de même type dans la nouvelle zone urbaine de Tighaline, au Nord-est de Bechar, en vue de renforcer l'offre en logement sociaux au chef-lieu de wilaya, selon la même source.

Développement local à Saïda Les décideurs locaux bougent...

Par OULD OGBAN

La dynamique que vit la wilaya résulte de la volonté des pouvoirs locaux, à redonner à la wilaya de Saïda le statut qui lui revient. Tout le monde aura remarqué que le wali actuel Mermouri est tout le temps sur le terrain, accompagné de ses proches collaborateurs. Est-ce une nouvelle manière de faire que met en pratique le chef de l'Exécutif de wilaya à travers ces sorties sur le terrain ? En naviguant entre dialogue et fermeté, il ordonne même à ses chefs de daïras de faire abstraction des procédures bureaucratiques et d'effectuer des tournées de travail dans leurs daïras pour s'enquérir tout au moins des préoccupations du citoyen et de s'impliquer davantage par une participation effective à tous les aspects de la vie citoyenne pouvant générer des initiatives susceptibles de s'inscrire dans le sens de l'intérêt général. Sachant que Saïda est dépassée par sa croissance anarchique, ces sorties d'inspection sur le terrain sont-elles salvatrices ? Telle est la question que se posent les observateurs les mieux



avertis de la scène locale. "Ces sorties sur le terrain ont pour but de cerner avec précision les besoins réels et les aspirations citoyennes. Cette manière de faire dénote de la volonté déterminante des autorités locales dont le souci de restaurer le statut de cette wilaya qui est en mesure de devenir la pierre angulaire dans le développement socio-économique local et national. On peut se rendre compte des progrès accomplis dans le sens du développement et du bien-être du citoyen de plusieurs façons. Ce qui

est sûr, c'est que plusieurs citoyens interrogés à propos de la visite de travail et d'inspection effectuée, mardi dernier, dans la ville de Saïda, se disent satisfaits. En somme, à travers ces sorties sur le terrain, le wali Mermouri veut se projeter dans l'avenir à court et moyen terme avec l'idée de redonner un second souffle à la wilaya et en remettant en rail le train de son évolution, en fonction de plusieurs paramètres liés à son épanouissement et son essor et ainsi sortir une fois pour toutes des ornières.

Le Saïdi à l'heure de la «bannanisation» !

Par OULD OGBAN

On a certainement dû penser au citoyen aisément en essayant de mettre à sa portée la banane mais pas n'importe qui. Le pauvre quant à lui, il a le droit de la voir cette sacrée banane et même d'en sentir l'odeur. Sa satiété passe par cette douloureuse relation à la fois amoureuse et concupiscente qu'il entretient du regard avec ce fruit exotique. A Saïda, tout le monde parle de la banane et de son prix qui monte en flèche. On en parle avec une certaine avidité comme si tous les maux qui

pèsent sur notre société connaissent un dénouement grâce au mana de ce fruit. Mais l'absurdité d'un tel état de fait est ailleurs que dans ce fruit savoureux du citoyen. Le problème réside plutôt dans cet esprit naïf s'estimant sur le point de recouvrir sa citoyenneté parce que le marché est inondé par le fruit mais... à quel prix ? C'est vivre dans un certain infantilisme mal résolu qui se contente du futile tandis que l'indispensable, la spéculation sur les choses de la vie de la cité reste taboue. Un fruit exclusif ! Ainsi donc en fouillant un petit peu dans la cassette de notre mémoire qui enregistre

nos souvenirs, on revoit tout de suite la Banane dans une des rares et furtives apparitions des années 80. On a l'impression que tout avait commencé par ce fruit qui n'a pourtant rien de maudit. Mais nous croyons toujours que la banane ne s'est jamais empêchée de rêver, de jouer un rôle éminemment politique et qu'elle serait porteuse de plusieurs mutations à la faveur du citoyen aisément banalisé et repu aujourd'hui et affamé demain. Alors sommes-nous conviés dans un montage de dramaturge à jouer le rôle de mangeurs circonstanciels de bananes. Sans plus, toute la symbolique du mot est là.

Bataille de «Khellaïf» à Brezina (El-Bayadh)

Une autre épopée de la lutte armée contre le colonisateur français

La bataille de "Khellaïf" à Brezina (sud d'El Bayadh) est l'une des épopées de la glorieuse guerre de libération nationale, au cours de laquelle les moudjahidine ont infligé de lourdes pertes aux forces coloniales françaises, démontrant un courage et un sacrifice exemplaires pour la patrie. Cette bataille a eu lieu le 10 mars 1957 dans la région de ksar "Khellaïf", à l'Est de la ville de Brezina, oasis située à environ 90 km de la ville d'El-Bayadh, une région qui a été le théâtre de nombreuses embuscades et batailles menées par les moudjahidine contre l'armée coloniale durant la Révolution. Parmi les hauts faits d'armes menés par les valeureux djounoud de l'Armée de libération nationale (ALN) dans cette région des Hauts-plateaux de l'Ouest, la bataille de "Khellaïf" demeure la plus marquante, rapporte le service du patrimoine historique et culturel de la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit. Gravée dans la mémoire collective, elle a eu lieu lorsqu'une katiiba de l'ALN composée de 75 com-

battants sous le commandement du défunt moudjahid Rahmouni Slimane, dit "Si Boucherit", s'est dirigée vers ksar "Khellaïf". Vers 8h10, les moudjahidine avaient tendu une embuscade visant le commandant de la caserne militaire des forces ennemis stationnées à Brezina. L'embuscade s'est ensuite transformée en bataille, qui s'est poursuivie jusqu'au coucher du soleil. Durant cette bataille, Laradj Laradj est tombé au champ d'honneur, tandis que deux autres moudjahidine ont été blessés, parmi lesquels les principaux acteurs de l'attaque, Rahmouni Slimane et le moudjahid Dahmane Benaïche. Ce dernier succomba plus tard à ses blessures. De son côté, l'armée coloniale a subi de lourdes pertes, avec 32 soldats tués et trois véhicules militaires détruits, a fait savoir la même source. Il convient de rappeler que le défunt moudjahid Rahmouni Slimane, décédé en 2015, fut l'un des principaux commandants de nombreuses opérations militaires de l'Armée de libération nationale dans la troisième zone de la Wilaya

V historique. Parmi ses actions notables, celle ayant ciblé le poste de garde de l'armée coloniale au lieu-dit "Dar Esof" (cité "Es-Saâda" actuellement à El Bayadh) en 1956, qui fut sa première opération après son engagement dans la lutte armée, cette même année. Le défunt Moudjahid a également commandé la bataille de "Khellaïf" et bien d'autres opérations. En outre, il a été chargé d'assurer l'acheminement d'armes et de courriers entre les dirigeants de la Révolution et les états-majors de l'Armée de libération nationale. En 1961, il fut arrêté par l'occupant français et emprisonné dans la région de Kenadsa à Béchar, avant d'être libéré en juin 1962. Pour rappel, la région de Brezina a été le théâtre de nombreuses embuscades et batailles durant la guerre de libération. Outre la bataille de Khellaïf, d'autres affrontements notables y ont eu lieu, comme l'embuscade de Saâdana, menée par le héros Moulay Brahim, ainsi que la bataille de Zeboudj, l'embuscade d'El-Gor et la bataille de Kef El Hadj Boulenouar.

Baïnem, Bouchaoui et Sablettes

Destinations préférées des amateurs du footing, du vélo et de la marche

Plusieurs espaces verts de la capitale, comme les forêts de Baïnem et Bouchaoui, ou encore la Promenade des Sablettes, sont devenus depuis le début du Ramadhan les destinations préférées de personnes de différents âges pour pratiquer du sport à quelques heures avant la rupture du jeûne. L'affluence devient très importante durant le week-end. Le cadre panoramique qu'offrent ces lieux, motive davantage les amateurs de footing, de la marche et de vélo, à s'y rendre pour en pratiquer, et prendre aussi de l'air, joignant par là même, l'utile à l'agréable. "Baïnem, Bouchaoui et à un degré moindre Les Sablettes, sont les genres d'endroits dont on en redemande. On profite des circuits implantés et viabilisés pour faire du footing ou de la marche. Moi personnellement, je préfère les deux forêts précitées car ce sont des endroits qui séjournent le plus à la pratique du sport, même en cette période de Ramadhan", se réjouit Djamel, 50 ans, un fonctionnaire habitué à pratiquer du sport dans ces lieux depuis le début du mois sacré. Cet engouement pour la pratique du sport est constaté chez beaucoup d'Algériens pendant le mois sacré et ceci, s'explique, pour la plupart, par une profonde prise de conscience que l'activité physique aide à préserver une bonne santé et à éviter certaines maladies, comme les problèmes cardiovasculaires et le diabète. Si pour les uns, pratiquer le sport c'est pour faire passer le temps, pour d'autres, ils le font pour perdre du poids et se sentir bien dans leur peau. Le retraité Hadj Samir, estime que le sport est un moyen très important pour entretenir sa forme et prendre soin de sa santé. "L'existence d'endroits forestiers, comme ceux de Bouchaoui, Baïnem, et peut-être d'autres implantés un peu partout à travers les villes algériennes, nous évite de parcourir de longues distances pour pratiquer du sport, devenu une véritable passion



pour nous", précise-t-il. Et d'ajouter: "même en ce mois de Ramadhan, je profite de la proximité de ce site (Bouchaoui) de mon lieu de résidence, pour m'y rendre deux à trois fois par semaine pour m'entraîner". Le mois sacré, rime également avec un changement du régime alimentaire et les horaires de sommeil pour le jeûneur, ce qui influe sur le physique d'où l'obligation de choisir le moment idoine pour une pratique sportive durant ce mois sacré. Sur cette question, les spécialistes affirment qu'il est déconseillé de faire du sport pendant les premières heures du jeûne. Le meilleur moment, ajoutent-ils, reste les dernières heures juste avant la rupture du jeûne, afin que le corps récupère, après le "ftour", les sels minéraux perdus au cours de la séance. "Avant, quand je rentrais du travail, je dormais, ou je me mettais devant la télé, en attendant la rupture du jeûne. Aujourd'hui, avec l'âge et les excès qu'on se permet pendant le Ramadhan, je dois faire plus attention. Donc, après le travail, j'enfile rapidement un survêtement et je vais faire un entraînement, car c'est ce qu'il y a de mieux pour moi", a expliqué un quadragénaire. Ce n'est pas seulement lors des week-ends que ces lieux de loisirs et de détente sont fréquentés par les amateurs du sport, mais tout le long de la semaine, et "leur nombre augmente de jour en jour depuis le début du Ramadhan. Les gens viennent généralement deux heures avant la rupture du jeûne", ont relevé des habitués des lieux. Une bonne habitude que la plupart ont admis vouloir maintenir, même après le mois sacré, car il y va de leur santé. Pour ces amateurs, la réponse est la même : Le manque d'activité physique, il faut en prendre conscience, d'où la décision de bouger plus, particulièrement pendant le Ramadhan, qui pour beaucoup, représente le mois de tous les excès alimentaires, puisqu'outre les plats copieux, riches en gras et en viandes rouges et les boissons gazeuses, les gens se permettent aussi, différentes sortes de desserts, ce qui provoque une importante prise de poids. Interrogé à ce sujet, un sportif occasionnel a répondu: "les choses devraient rentrer dans l'ordre, particulièrement en termes de régime alimentaire. Donc, en ce qui me concerne, il ne devrait plus y avoir d'entraînements intenses. Je pense que 35 minutes ou 40 minutes de marche quotidiennes devraient suffire à me maintenir en forme", a-t-il supposé.

Vieux marchés de Constantine

Lieux de prédilection des «nostalgiques» pendant le Ramadhan

Ces dernières années et en dépit du relogement de milliers de familles dans les nouveaux pôles urbains de la wilaya de Constantine, nombreux sont ceux qui continuent à se rendre aux vieux marchés du centre-ville afin de retrouver l'âme authentique du Ramadhan, une atmosphère qu'ils peinent à trouver dans les boutiques modernes ou les grands centres commerciaux, tissant ainsi, année après année, un lien indéfectible entre le mois sacré et ces marchés chargés d'histoire. Durant le Ramadhan, les villes algériennes montrent un visage particulier : les marchés gagnent en effervescence et la ferveur des préparatifs se lit dans chaque allée bondée. A Constantine, ce phénomène prend une dimension encore plus marquée, avec un attachement profond des habitants des nouveaux quartiers aux souks anciens. Bien que les alternatives modernes soient plus

proches de leurs lieux de résidence, ils préfèrent parcourir plusieurs kilomètres pour retrouver l'ambiance des marchés d'antan. Ville au passé prestigieux, Constantine abrite des marchés qui ont traversé les époques, véritables témoins de la vie sociale et économique locale. Parmi eux, Souk El Asr, l'un des plus anciens de la cité, se distingue par ses échoppes débordant de produits variés : denrées alimentaires, fruits et légumes, épices envoûtantes et étoffes colorées. Autre lieu emblématique, le marché Batou Abdallah, réputé pour ses étals de viandes, volailles et poissons, attire une foule dense dès les premières heures du jour. Quant à Souika, c'est un incontournable lieu pour qui cherche des produits artisanaux et traditionnels. On y trouve des douceurs sucrées, des pains façonnés dans la plus pure tradition, des fruits secs, du charbon et des ustensiles de cuisine es-

sentielles aux tablées du Ramadhan. Mais au-delà de ces marchés célèbres, Constantine recèle aussi une multitude d'étroites ruelles où se nichent d'anciennes boutiques proposant du pain traditionnel, des gâteaux "emblématiques" du mois sacrés tels que la Z'libia et le Qalb-El-Louz, ainsi qu'une riche sélection d'épices qui confèrent aux mets constantinois leur saveur inimitable. Malgré l'éloignement, de nombreux habitants des pôles urbains reviennent fidèlement vers ces marchés anciens dès l'approche du mois sacré. Ahmed, 52 ans, installé à Ali Mendjeli depuis cinq ans, témoigne : "J'ai essayé de faire mes courses dans les commerces de la nouvelle ville, mais cela ne ressemble en rien à l'ambiance des souks de Constantine. Là-bas, Ramadhan a une saveur particulière : les appels des vendeurs résonnent, les senteurs d'épices emplissent l'air.

Bouhmama (Khenchela)

126 millions de dinars pour la réalisation d'une piscine semi-olympique

Une enveloppe de 126 millions de dinars a été allouée, dans la wilaya de Khenchela, à la réalisation d'une piscine semi-olympique dans la commune de Bouhmama, a indiqué, jeudi, le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Yazid Zouaoui. L'entame des travaux est «imminente» étant donné que l'entreprise de réalisation a été désignée après finalisation des procédures légales d'usage, a affirmé le même responsable, précisant que la durée des travaux est contractuellement fixée à 18 mois. Selon M. Zouaoui, la wilaya de Khenchela disposera, à la réception de ce projet, de 6 piscines semi-olympiques réparties à travers les communes d'Ensigha, d'El Hamma, de Babar, de Kais, d'El Mahmel et Bouhmama, «en attendant la réalisation d'une autre piscine semi-olympique dans la commune de M'Sara, dont l'étude vient d'être lancée après la récente levée du gel du projet». Ces piscines, qui permettent aux enfants et aux jeunes de la région de pratiquer la natation, constituent des lieux de loisirs très prisés des citoyens, en particulier en été.

Mila

La BADR ouvre son 1er espace numérique

La BADR ouvre son 1^e espace numérique dans la wilaya de Mila proposant diverses prestations aux citoyens. Cet espace assure de multiples services à tous les citoyens, a indiqué le directeur du groupement régional d'exploitation de la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr), Boubaker Hafiani, dans les explications données aux autorités locales qui ont présidé la cérémonie d'ouverture. Outre les distributeurs automatiques de billets de banque, cet espace offre des tablettes permettant à toute personne de communiquer directement avec le service clientèle de la Badr pour poser leurs questions, a ajouté le même responsable. Ces tablettes permettent aussi de fixer des rendez-vous au niveau de toutes les agences, de demander des cartes bancaires ou des chéquiers, de voir les listes de documents requis pour bénéficier des différents services bancaires dont l'ouverture d'un compte ou l'obtention d'un crédit, a-t-il noté. Le même responsable de la Badr a estimé que la création de pareils espaces contribuera à «renforcer la culture bancaire chez le citoyen» et toute personne peut découvrir les services bancaires sans avoir à se rendre aux agences.

Batna

Vers l'exportation de 55.000 tonnes de clinker vers le Pérou et la Côte-d'Ivoire

Le coup d'envoi a été donné lundi à la cimenterie de la commune de Tilatou (Batna) relevant de la Société des ciments d'Aïn Touda (SCIMAT) à l'exportation de 55.000 tonnes de clinker vers le Pérou et la Côte-d'Ivoire en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, et du wali, Mohamed Benmalek. Le PDG de SCIMAT qui relève du groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), Maamar Bahloul, a précisé que cette cargaison, la première de l'année 2025, est constituée de 30.000 tonnes de clinker exportées vers le Pérou et de 25.000 tonnes du même produit exporté vers la Côte-d'Ivoire. Il est prévu durant l'année en cours d'exporter d'autres cargaisons de clinker vers plusieurs pays, notamment d'Afrique et des efforts sont déployés pour trouver d'autres marchés extérieurs tout en tenant à répondre aux besoins du marché local, a ajouté le même responsable. En 2024, SCIMAT a exporté plus de 60.000 tonnes de clinker dont la grande partie vers la Tunisie, a rappelé son responsable. Le wali de Batna a affirmé que "des efforts intenses sont fournis dans la wilaya pour dépasser le volume des exportations réalisé l'année écoulée pour un total de plus de 250 millions dollars.

Amrani compte déjà 5 défaites en 6 matches

MCO : Se révolter en terre rebelle

Par Rachid BELARBI

Avant vu son avance sur les derniers de la classe fondre comme neige au soleil, le Mouloudia d'Oran est plus que jamais contraint de réagir positivement demain à Tizi-Ouzou, où l'attend de pied ferme une JS Kabylie tout autant décidée à ne laisser aucun point lui échapper de son nouvel écrin, le magnifique stade Hocine Aït Ahmed. Tout a basculé, ou presque, entre leur première confrontation de la saison, lors de la phase aller, qui avait vu un MCO en reconstruction prendre le meilleur sur une JSK en pleine crise de confiance sous Abdelhak Benchikha. Depuis, les Canaris ont repris leur envol et montent en puissance depuis l'entame de la phase retour et l'installation sur le banc de l'Allemand Josef Zinnbauer alors que les Hamraoua empilent les contre-performances et ne peuvent désormais viser autre chose que le maintien parmi l'élite professionnelle. A l'inverse de la dynamique positive apportée au team kabyle depuis l'arrivée à ses commandes de l'ancien entraîneur de Hambourg, le pourtant très expérimenté Abdelkader Amrani compte déjà cinq défaites à son compte sur les six rencontres disputées, y compris celle face à un pensionnaire de Ligue 2, l'USM El-Harrach en l'occurrence, en huitième de finale de la Coupe d'Algérie. Cela n'était presque jamais arrivé à celui qui a trusté six titres nationaux majeurs avec cinq clubs différents (5 coupes et un championnat avec le WA Tlemcen, l'ASO Chlef, le MO Béjaïa, le CS Constantine et le CR Belouizdad) et qui devra rapidement trouver les leviers nécessaires



à actionner à même de pouvoir redresser la situation et reprendre le fil du bon côté. Pour ce faire, un résultat positif demain à Tizi-Ouzou semble impératif sous peine de perdre encore des points sur le chemin d'un maintien qui ne sera, dès lors, que doublement compliqué. N'ignorant rien des limites techniques de l'effectif dont il a la charge et que le mercato hivernal n'a aidé en rien, le patron du vestiaire mouloudéen mise, à cet effet, sur une nouvelle réorganisation défensive avec une charnière

centrale à trois éléments et un milieu à double sentinelle. Avec peu de marge et autant de choix en attaque, Abdelkader Amrani et son nouveau lieutenant Abdellatif Bouazza referont dans le classique avec un éventuel duo Aribi-Syla, dont le bilan familiale illustre bien leur incapacité à porter les ambitions offensives des Rouge et Blanc. Soulignons, enfin, que la Ligue de Football Professionnel a désigné le trio Azrine-Klikha-Slimani pour officier ce classique du championnat national.

Coupe d'Algérie

L'USMA écarte le RCK et donne rendez-vous au CRT

L'USM Alger a validé son ticket pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, 2024-2025, en battant le RC Kouba, pensionnaire de la Ligue 2 amateur, 1-0 (mi-temps : 0-0), mardi soir au stade Benhaddad, en mise à jour des 1/8es de finale de l'épreuve populaire. En première période, les Koubéens sont parvenus à avoir la possession de balle, mais sans pour autant parvenir à tromper la vigilance du portier international de l'USMA, Benbot. De leur côté, les "Rouge et Noir", mal inspirés offensivement, ont pêché par des déchets techniques. Après la pause, l'expérience des Usmistes a prévalu, ce qui leur a permis de marquer le but de la qualification, sur un penalty transformé par Mehdi Merghem (70e), après une erreur commise par le gardien koubéen Messaoudi, en pleine surface, sur Boukhanchouche. Le club phare de Soustara affrontera au prochain tour, le CR Témouchent (Ligue 2), qualifié en février dernier, à domicile aux dépens de la formation du CR Béni Tamou (inter-régions) 1-0. Un peu plus tôt dans la journée, le suspense a plané jusqu'au bout, lors de la confrontation ayant opposé les deux pensionnaires de l'élite : le MC El-Bayadh à l'Olympique Akbou, au



stade Zakaria Medjdoub d'El-Bayadh. La formation d'El-Bayadh, dirigée sur le banc par Lotfi Amrouche, a dû attendre la séance fatigante des tirs au but pour se qualifier pour les quarts de finale, après la fin du temps réglementaire et la prolongation, sur un score vierge (0-0, aux t.a.b : 6-5). Le MCEB affrontera au prochain tour l'ES Sétif, qui s'est qualifiée à son tour, en éliminant en déplacement le 6 février dernier, l'Amel El-Eulma (inter-régions), sur une courte victoire (1-0). Le dernier match au programme de la mise à jour des 1/8es de finale de "Dame Coupe", se jouera mercredi soir entre le CR Belouizdad, tenant du trophée, et l'US Chaouia (Ligue

2), au stade olympique du 5-Juillet (22h00). Les quarts de finale se joueront les 27 et 28 mars, rappelle-t-on.

Mardi 11 mars 2025 :
MCEB - Olympique Akbou (0-0)
le MCEB aux t.a.b : 6-5)
RCK - USMA 0-1

Mercredi 12 mars 2025 :
CRB - US Chaouia 22h00

Déjà joués :
USBiskra - ESM 1-2 (a.p)
Amel El-Eulma - ESS 0-1
CRT - CR Béni Tamou 1-0
MOB - JS Haï Djabel 2-0
MCO - USMH 0-1

Face à Al-Wasl à l'AFC

Champions League

Youcef Atal rassure sur son état de santé



'international algérien Youcef Atal n'est pas allé au bout de la rencontre de son équipe, Al-Sadd SC, face à Al-Wasl à l'AFC Champions League. Remplacé à la 64e minute, Atal semblait souffrir d'une blessure musculaire, lundi dernier, lors du match de Ligue des champions d'Asie élite contre Al Wasl (Émirats arabes unis), suscitant l'inquiétude des supporters algériens et du sélectionneur Vladimir Petkovi?. Cependant, selon le journal qatari Al-Raya, les examens médicaux se sont révélés rassurants et ne montrent aucune blessure grave. L'ancien joueur de l'OGC Nice a été retenu dans le groupe qui avait affronté Al-Shahaniya, hier, dans le championnat qatari et devrait être également disponible dès le match retour des huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Asie contre Al Wasl, prévu le 10 mars 2025. Cette nouvelle est également un soulagement pour l'équipe nationale d'Algérie, puisque Youcef Atal devrait être apte pour les matchs cruciaux des éliminatoires du Mondial 2026 contre le Botswana et le Mozambique, respectivement les 21 et 24 mars 2025. Le latéral droit des Verts a fait ses débuts en championnat qatari avec Al-Sadd après avoir été initialement utilisé uniquement en Ligue des champions d'Asie élite. En seulement deux apparitions en championnat (sans compter celle de ce soir), le latéral droit s'est déjà imposé comme un élément clé de son équipe et a été sélectionné dans le onze type du mois de février 2025 en Qatar Stars League. Le joueur algérien figure aux côtés de quatre coéquipiers d'Al-Sadd : le gardien Meshael Barsham, le défenseur central Su-hail, le latéral gauche Otávio et l'attaquant Mujica. Youcef Atal a disputé son premier match en championnat qatari le 22 février 2025 contre Al Duhail lors de la 16e journée. Quelques jours plus tard, le 27 février, il a délivré une passe décisive lors de la large victoire d'Al Sadd (4-0) face à Al Gharafa, confirmant son adaptation rapide au jeu de son nouveau club.

Athlétisme

Sedjati et Moula aux Mondiaux 2025 en salle

Djamel Sedjati et Slimane Moula représenteront l'athlétisme algérien aux prochains championnats du monde en salle, prévus du 21 au 23 mars à Nanjing (Chine). Sedjati (médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Paris-2024) et Slimane Moula (médaillé d'or aux Jeux Méditerranéens 2022 d'Oran), seront tous les deux engagés sur le 800 mètres, selon la liste finale d'admission dévoilée lundi par les organisateurs. Même les deux vice-champions du monde « juniors » Mohamed Ali Gouaned et Haïthem Chenifet étaient qualifiés pour ces Mondiaux en salle, mais étant donné que les règlements de la Fédération internationale n'autorisent que deux coureurs de la même nationalité sur la même distance, il a été finalement décidé de retenir Sedjati et Moula, car représentant les meilleures chances de médaille. Pour rappel, Sedjati s'était qualifié avec un chrono de 1.42:86, obtenu le 14 septembre 2024 à Bruxelles (Belgique), alors que Moula avait décroché son billet par Top-liste, en 1.45:11, réalisé le 8 février 2025 à Metz (France). La période de qualification pour cette compétition avait débuté le premier septembre 2024, et elle a pris fin le dimanche 9 mars, à minuit. Selon les organisateurs, plus de 500 athlètes (messieurs et dames), représentant quelques 120 nations, devraient se disputer les médailles qui seront mises en jeu dans 26 épreuves à l'occasion de ces mondiaux d'athlétisme en salle.

Ramadan 2025

Un temps pour la santé et pour la générosité

Pendant le mois de Ramadan, les musulmans jeûnent de l'aube au coucher du soleil. Ils s'abstiennent de manger, boire, fumer et vapoter. C'est un mois de prières collectives, de rassemblements familiaux et de partage des repas, qui présente ainsi un ensemble unique de risques pour la santé. Le jeûne soulève de nombreuses questions pour les personnes atteintes de maladies telles que le diabète, ainsi que pour les femmes enceintes. Par ailleurs, la proximité lors des prières et des repas en famille peut favoriser la propagation de maladies, notamment respiratoires.

Le diabète est l'une des maladies les plus répandues dans la Région de la Méditerranée orientale. En Égypte, plus de 9 millions de personnes sont atteintes de diabète, un chiffre en constante augmentation en raison de modes de vie malsains, du manque d'activité physique et des changements de régime alimentaire.

Avec l'arrivée du mois sacré, des informations erronées circulent et peuvent mettre des vies en danger. Les idées fausses les plus répandues doivent être corrigées pour aider les personnes vivant avec le diabète à prendre des décisions saines et sans danger, en particulier lorsqu'il s'agit de jeûner pendant le Ramadan.

Pour rester en bonne santé, ces personnes doivent :

- Consulter un médecin avant le Ramadan pour élaborer un plan de jeûne sans danger ou des alternatives appropriées ;
- Mesurer régulièrement le taux de glycémie, même en cas de jeûne, et réagir immédiatement en cas de baisse ou d'augmentation ;
- Choisir des aliments sains lors de la rupture du jeûne et limiter la consommation de sucre et de graisse ;
- Boire de l'eau régulièrement, éviter les boissons sucrées et limiter la consommation de graisses et de sel et faire de l'exercice de façon raisonnable, par exemple en marchant ou en faisant des exercices légers après l'iftar.

Maladies chroniques et ramadan

Jeûner, est-ce possible ?

Jeuuner est une thérapie qui a fait ses preuves. En revanche, les patients présentant une maladie chronique et surtout celles qui prennent régulièrement des médicaments, sont souvent interdites de jeûne par leurs médecins traitants, même si elles se sentent capables de le faire.

Certains patients peuvent ne pas prendre au sérieux les impacts de leur décision et s'opposer aux instructions de leur référent médical qui veut les dissuader de jeûner. Certaines personnes, dans ce cas finissent aux urgences pour une maladie qui s'aggrave.

Quand Ramadan arrive, il faut tenir compte de plusieurs paramètres :

Les maladies que le jeûne aggrave : l'anorexie, l'hyperthyroïdie décompensée, l'épilepsie, la sclérose en plaque... sont des maladies incompatibles avec le jeûne du fait que ce dernier peut provoquer une hypoglycémie, des crises d'ulcère gastrique, la diarrhée ou la constipation, etc. **La prise de médicaments est dangereuse quand on jeûne :** Certains médicaments nécessitent leur prise avec de la nourriture et une boisson. Les diurétiques, les laxatifs, les sulfamides hypoglycémiants ne doivent jamais être pris en cas de jeûne. Pour faire le ramadan, il faut être en bonne santé. Certains malades sont donc interdits de jeûne.

LE DIABÈTE COMME EXEMPLE

Les maladies chroniques sont nombreuses. Dans cet article, nous avons choisi de nous focaliser sur une certaine population, notamment les jeunes traités par médicaments oraux et non

par insuline. Soumis à une surveillance plus systématique et contraignante, ces derniers sont rarement autorisés à jeûner. Pour prendre la décision de jeûner ou non, il faut commencer par consulter son médecin, comprendre les principes médicaux à prendre en compte, puis les précautions à prendre en cas de jeûne.

Recommandations aux diabétiques avant Ramadan :

1- Les diabétiques qui ne doivent pas jeûner sont ceux :

- Qui ont eu des soucis de santé avant le mois de Ramadan,
- Dont le taux de glycémie avant le mois de Ramadan n'est pas stable, et qui risquent des complications graves.
- Qui ne peuvent pas être suivis correctement par un médecin pour des raisons d'indisponibilité.
- Qui ne savent pas gérer une modification de traitement, en cas de perturbation ou d'erreur de prise.
- Ceux qui ne se lèvent pas avant l'aube pour s'alimenter, boire et prendre leur traitement à une heure fixe avant le début du jeûne.

2- Les diabétiques qui peuvent jeûner :

Ils doivent obligatoirement se soumettre à une évaluation médicale avant d'entreprendre le jeûne en mesurant leur tension artérielle et leur poids et en faisant un bilan biologique pour vérifier leurs glycémies, leur cholestérol, leur fonction rénale, etc. après quoi, le médecin décidera s'ils sont en mesure de jeûner. Le suivi doit se faire le long du mois afin d'observer le patient et éventuellement adapter un nouveau régime médicamenteux.

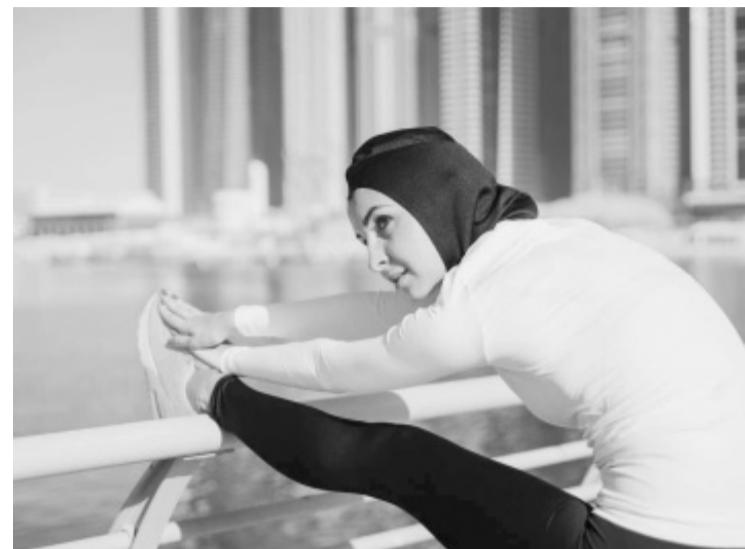
La pratique sportive durant le Ramadan

Durant le mois sacré du ramadan, nous modifions nos habitudes et nos modes de vie pour accompagner le jeûne. Les changements, notamment des habitudes alimentaires et de sommeil, ont un impact sur notre organisme et nos performances physiques et mentales.

La pratique sportive durant le mois du ramadan, pour être bénéfique à notre corps, doit respecter certaines règles. Selon le sport pratiqué et le niveau du sportif (amateur ou professionnel), l'adaptation des habitudes et de l'alimentation sera différente. Toutefois, il y a des règles essentielles à respecter par tous les sportifs quel que soit leur niveau, pour continuer à exercer leur sport durant le ramadan dans de bonnes conditions de santé.

1-ADAPTER L'INTENSITÉ ET LA FRÉQUENCE DE SES SÉANCES DE SPORT DURANT LE RAMADAN:

La première règle à respecter est



d'éviter l'excès. La pratique sportive pendant le ramadan doit tenir compte de la baisse des performances corporelles et mentales, et les programmes sportifs doivent être adaptés en fonction. Il est déconseillé de commencer ou de reprendre une activité sportive après un long arrêt pendant le ramadan. Optez pour un effort d'intensité modérée à raison de 2 à 3 fois par semaine maximum.

à jeûne car votre corps aura plus de difficultés à récupérer.

6-CONSOMMER LES BONS ALIMENTS :

Une alimentation de qualité fournit à l'organisme les nutriments dont il a besoin pour fournir un effort mais aussi pour récupérer après une séance de sport. Il faut éviter les repas à forte teneur en graisse, sucre, ou sel et privilégier des aliments riches sur le plan nutritif comme les fruits et légumes frais.

7-BIEN MANGER PENDANT LE REPAS DU SHOUR :

Pour restaurer les réserves énergétiques et favoriser la récupération avant le jour suivant, le repas du shour ne doit pas être négligé. Un bon shour doit être équilibré et contenir des sources de fibres (fruits, légumes, dattes), de protéines (yaourt, œuf, fromage), et de sucres lents (riz, pain complet). Il faut aussi veiller à bien s'hydrater.

8-BIEN DORMIR :

Dans la mesure du possible, essayez de dormir 6 à 7 heures d'affilée tout en évitant les boissons comme le thé ou le café avant de dormir pour ne pas perturber le rythme du sommeil. Plus de détails sur le sommeil et Ramadan ICI.

9-ETRE À L'ÉCOUTE DE SON CORPS :

Lorsque vous pratiquez votre sport, il faut faire attention aux manifestations physiques qui indiquent un trouble. Ressentir des nausées, une fatigue intense, ou des douleurs musculaires anormales est le signe qu'il faut arrêter sa séance de sport et revoir l'intensité ou la durée des prochaines séances.

Dernier conseil, et non des moindres, prenez du plaisir ! Le sport est un excellent moyen pour réduire le stress. La pratique sportive engendre la sécrétion de plusieurs hormones (dopamine, endorphine,adrénaline et noradrénaline) ce qui donne au sportif une sensation de plaisir après un effort physique.

4-L'ÉCHAUFFEMENT AVANT LE SPORT :

Préparez votre corps avant une séance de sport en réalisant des échauffements pour éviter tout risque de blessures et pour être performant durant sa séance.

Les échauffements mettent le corps en condition en augmentant sa température et en préparant les organes et les muscles à l'effort.

5-L'ÉTIREMENT APRÈS LE SPORT :

Après chaque séance, vous devez bien vous étirer et cela est d'autant plus valable si vous êtes

Mexique

Au moins 32 morts dans deux accidents d'autocars

Au moins 18 personnes sont mortes lorsqu'un autocar s'est renversé sur une autoroute de l'Etat d'Oaxaca, a informé le gouvernement local. Les autorités avaient fait état d'un premier bilan de onze morts plus tôt lundi. Une dizaine de personnes sont toujours hospitalisées, de même source.

D'après plusieurs médias mexicains, les victimes sont des sympathisants du parti de gauche au pouvoir qui revenaient du grand rassemblement organisé dimanche à Mexico autour de la présidente Claudia Sheinbaum, pour faire bloc face aux menaces douanières du président américain Donald Trump. Les autorités locales "mèneront les enquêtes nécessaires pour déterminer les causes de l'accident", ont-elles annoncé par communiqué.

L'autocar s'est retourné près de Santo Domingo Narro, dans le centre-sud de l'Etat d'Oaxaca, dont la capitale du même nom et la côte Pacifique sont très fréquentées par les touristes (suivez ci-dessous).

Le même jour, au moins 14 per-



sonnes sont par ailleurs mortes dans une collision entre un camion et un autocar en provenance des États-Unis, a indiqué la protection civile de l'État de Durango. Dix passagers ont survécu. Le bus était parti de McAllen à la frontière du Texas avec le Mexique, où travaillent de nombreux mexicains. Le véhicule a pris feu, d'après des vidéos sur les réseaux sociaux.

Les accidents de la route sont fréquents au Mexique en raison des excès de vitesse et du mauvais état des routes. Plusieurs sources font état d'au moins 15.000 victimes par an. Le 8 fé-

vrier, au moins 38 personnes ont été tuées dans la collision d'un camion avec un car de passagers dans le sud-est du Mexique, avait annoncé le parquet en charge de l'enquête. Les collisions impliquant des camions de marchandises se sont multipliées ces dernières années, en raison de leur mauvais état, de l'imprudence ou de la fatigue des chauffeurs. Des mobilisations citoyennes ont demandé le retrait de la circulation des camions à double remorque, et des sanctions contre les entreprises qui négligent la maintenance de leur flotte.

Fos-sur-Mer

Un homme tue sa fille de 16 ans d'un coup de fusil et tente de se suicider

Un homme de 54 ans a abattu sa fille d'un coup de fusil de chasse samedi 8 mars 2025 à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), avant de retourner l'arme contre lui et de tenter de se suicider. Il a été hospitalisé dans un état grave. Un homme de 54 ans a abattu sa fille de 16 ans d'un coup de fusil de chasse dans un pavillon de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) ce samedi 8 mars 2025. Il s'est ensuite grièvement blessé au visage après avoir retrouvé l'arme contre lui et tenté de se suicider, précise le parquet d'Aix-en-Provence. Selon le quotidien La Provence, à l'origine de

l'information, le quinquagénaire a appelé les pompiers peu après 16 heures, indiquant que sa fille de 16 ans venait d'être victime d'une chute dans les escaliers du pavillon familial.

À leur arrivée, les pompiers ont découvert le corps inanimé de l'adolescente, mais également le corps du père, grièvement blessé au visage, à côté d'un fusil de chasse de calibre 12. Selon le parquet, il a été transporté dans un état grave à l'hôpital de La Timone à Marseille.

Si son état est désormais stable, il pourrait ne plus jamais pouvoir parler en raison de la gravité de ses blessures à la

bouche, selon Ici Provence, citant également le parquet d'Aix-en-Provence.

Le procureur de la République, Jean-Luc Blachon, ajoute qu'une lettre dans laquelle le père de famille explique son geste a été retrouvée. Une séparation difficile entre l'homme et sa compagne serait évoquée par le quinquagénaire. Ne supportant pas le départ de sa compagne, et mère de l'adolescente, il aurait décidé de mettre fin à ses jours et de tuer sa fille. Une enquête a été ouverte par le parquet d'Aix-en-Provence. La division de la criminalité territoriale (DCT) de Marseille a été saisie.

Guatemala

Près d'un millier d'évacuations après l'éruption d'un volcan

Près d'un millier de personnes ont été évacuées lundi matin au Guatemala après une nouvelle éruption du volcan de Fuego, ont indiqué les services de protection civile. Situé à environ 35 kilomètres au sud-ouest de la ville de Guatemala, la capitale, le volcan a intensifié la veille son activité avec des jets de lave, de cendres et de roches.

"Par mesure de prévention, environ 125 familles, soit quelque 900 personnes, ont commencé à être évacuées" du hameau El Porvenir, dans la municipalité d'Alotenango, a déclaré aux jour-

nalistes Juan Laureano, le porte-parole de la Conred, l'organisme national de gestion des catastrophes.

Un photographe de l'AFP a observé l'arrivée de bus transportant les personnes évacuées à la salle municipale d'Alotenango, qui servira de refuge temporaire. L'état d'alerte a été déclaré par les autorités dimanche soir afin de maintenir "une communication constante avec les maires et les gouverneurs" des zones proches du volcan et de "coordonner les actions de prévention" face à l'éruption, selon un communiqué de la Conred.

Le gouvernement a également suspendu les activités scolaires à Alotenango et fermé une route qui traverse le village et relie le sud du pays à la ville coloniale d'Antigua, principal site touristique du Guatemala et classée Patrimoine Culturel de l'Humanité par l'Unesco depuis 1979.

Le 3 juin 2018, le volcan de Fuego, haut de 3.763 mètres, avait déjà provoqué une coulée de matériaux en fusion qui avait dévasté la communauté de San Miguel Los Lotes et une partie de la route à Alotenango, faisant 215 morts et un nombre similaire de disparus.

SOCIETÉ | 13

Pérou

Un homme apparemment ivre survit après avoir été renversé par un train

Un homme a frôlé une mort violente au Pérou. Apparemment ivre, il a en effet survécu après avoir été renversé par un train de marchandises alors qu'il dormait sur le bord des rails à Lima, ont rapporté samedi les autorités locales. « Le train l'a renversé et, par miracle, ne l'a pas tué », a déclaré le général Javier Avalos, responsable de la Sécurité de la commune d'Ate. « Il était apparemment en état d'ébriété, il s'est endormi sur le bord de la voie et n'a pas senti le train arriver », a-t-il ajouté. L'accident s'est produit tôt samedi matin au kilomètre 13 de l'autoroute centrale dans le district d'Ate à Lima. Le train de marchandises Andina SAC poursuivait sa route régulière vers la région des Andes péruviennes lorsqu'il a percuté Juan Carlos Tello, âgé de 28 ans, qui reposait sur le côté. Quelques secondes plus tard, le véhicule s'est arrêté. Les images des caméras de surveillance diffusées par la municipalité montrent le moment précis où la locomotive rouge frôle et traîne le jeune homme sur quelques mètres. On le voit ensuite se relever, tomber et se relever de nouveau, comme ébahi à côté des voies, puis commencer à marcher alors qu'il fait encore nuit et que des membres des services de sécurité approchent et l'éclairent à l'aide de torches. Le jeune homme s'en est sorti avec des blessures légères au bras gauche.

Les accidents sont fréquents sur cette partie de la ligne ferroviaire de Lima. En août 2024, un jeune homme qui marchait en portant des écouteurs a été écrasé par un train de marchandises alors qu'il tentait de traverser les voies.

Un Pakistanais se tue pour dénoncer le mariage forcé de sa fille "offerte" à un clan rival pour régler un conflit

Un Pakistanais s'est donné la mort après qu'un conseil tribal a ordonné le mariage forcé de sa fille de 12 ans, "offerte" à un clan rival pour régler un conflit, ont rapporté ce mardi 11 mars des responsables policiers. "Adil s'est tué en avalant du poison pour empêcher que sa fille de 12 ans ne lui soit enlevée", a indiqué l'officier Khalid Javed Khan. Ses six filles "se portent bien", a-t-il précisé. "Il avait dit qu'il refusait le verdict de la jirga", le conseil tribal, "et qu'il préférait mourir plutôt que de donner sa fille en 'offrande'", a-t-il ajouté.

Un autre officier de la police du district, Sahibzada Sajjad, a confirmé les faits. La police a arrêté trois hommes ayant participé à la jirga car, officiellement, la loi pakistanaise interdit que des femmes ou des fillettes servent de "gages" pour le règlement de conflits.

Mais dans la province du Khyber-Pakhtunkhwa, où autorités fédérales et provinciales ne parviennent pas à imposer leur seule loi, les querelles foncières, les rivalités commerciales et les disputes au nom de "l'honneur" d'un homme ou d'une femme sont souvent réglées par les jirgas.

Dans cette région située le long de la très poreuse frontière avec l'Afghanistan, les arsenaux sont légion et les institutions publiques se sont longtemps effacées devant les conseils tribaux ou le code d'honneur pachtoune.

Cette jirga en particulier avait été convoquée parce qu'une jeune femme avait dit avoir subi une agression sexuelle dans la maison d'Adil, qui ne porte qu'un seul nom, accusant l'un des neveux de ce père de famille. L'accusé avait été condamné à verser plus de 2.000 euros à la famille de la victime, ce qu'il a fait. Mais parce que les faits se sont déroulés chez lui, Adil avait également été jugé responsable.

Sa fille de 12 ans avait été condamnée à être mariée de force au frère de la jeune femme agressée. Ces derniers jours, un enregistrement vocal d'Adil avait circulé sur les réseaux sociaux dans lequel il affirmait avoir été forcé d'accepter ce verdict contre son gré.

Bloqué 24 heures après un accident, il est sauvé grâce à un passant

Un automobiliste s'est retrouvé coincé pendant près de 24 heures dans son pick-up après un accident de la route survenu le 4 mars dans le comté de Sierra, en Californie. Le lendemain matin, un conducteur a repéré le véhicule accidenté et a immédiatement alerté les autorités. Son chien, Junior, est resté à ses côtés jusqu'à l'arrivée des secours.

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
 09h35 Téléshopping
 10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h35 Petits plats en équilibre
 13h40 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Chronique d'un meurtre annoncé
 15h50 Dans les bras d'un psychopathe
 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Joseph
 22h05 Joseph
 23h00 Eurodreams
 23h05 Munch

07h14 Le bureau des légendes
 08h07 La boîte à questions
 08h13 Emilia Pérez
 10h22 L'hebd'Hollywood
 10h33 Plateaux Canal+ première
 10h35 The Silent Hour
 12h12 La boîte à questions
 12h22 En aparté
 12h57 Clique
 13h29 Marie-Antoinette : L'affaire du collier
 14h20 Le cercle séries
 15h06 Le Comte de Monte-Cristo
 17h58 Et plus si affinités
 19h13 La boîte à questions
 19h21 Clique
 19h56 En aparté
 20h30 Soir d'Europe l'avant-match
 20h54 Plateau UEFA Europa League
 21h00 Lyon / FCSB
 22h57 Soir d'Europe le débrief
 23h58 Clique

12h00 Régions d'ici
 12h10 La p'tite librairie
 12h15 Dans le rétro
 12h30 ICI 12/13
 12h55 Météo à la carte
 13h55 Météo à la carte (la suite)
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 18h50 Journal
 18h53 Consomag
 19h00 Dans le rétro
 19h12 Hors la ville
 19h19 ICI 19/20 édition toutes régions
 19h50 Tout le sport
 20h00 Le mag Ligue 1
 20h11 Dans le rétro
 20h20 Un si grand soleil
 20h40 Un si grand soleil
 21h05 De l'autre côté
 22h40 Journal Météo Climat
 22h45 La France en vrai
 23h37 La France en vrai

05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h35 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h25 La roue de la fortune
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 Pékin express
 22h10 Pékin express
 23h40 Pékin express : qui peut battre Ryad et Louison ?
 01h55 Programmes de la nuit

10h20 Paradis naturels retrouvés
 11h15 Luxe et long-courriers : L'âge d'or de l'aviation civile
 12h00 Le Concorde : La fin tragique du supersonique
 13h05 Super-seniors en pleine forme
 13h35 Terreur sur le Britannic
 15h25 Des volcans et des hommes
 15h50 Les couleurs de la Chine
 16h35 Les couleurs de la Chine
 17h25 Invitation au voyage
 18h10 Invitation au voyage
 18h55 Voyage en cuisine
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 21h40 Fatal Crossing : Les filles du ferry
 22h25 Fatal Crossing : Les filles du ferry
 23h05 Fatal Crossing : Les filles du ferry
 23h50 Petit paysan

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

FATAL CROSSING : LES FILLES DU FERRY



Quand la nouvelle de sa liaison avec un homme d'affaires controversé éclate au grand jour, la journaliste Nora Sand est congédiée de sa rédaction. Pour se ressourcer, elle se réfugie quelques jours chez son père, au Danemark. Bientôt, un informateur anonyme lui transmet des archives inédites concernant la disparition de deux jeunes filles sur un ferry dans les années 80, une affaire irrésolue et classée sans suite à l'époque. Mais la police locale semble peu coopérante. Nora se décide alors à mener seule l'enquête. Parallèlement, la jeune Sofia, une adolescente, reste introuvable...
Acteur: Marie Sandø Jondal (Nora Sand), Jesper Hagelskær Paasch (Andreas).

21h10

JOSEPH



Au terme d'un long procès médiatisé, François-Xavier Hacq est relaxé des accusations de féminicide portées contre lui après la mort de Charlotte Maës, grande espoir du golf tricolore, qui aurait finalement succombé d'une overdose médicamenteuse. Quelques années plus tard, Allison, soeur de Charlotte et directrice d'un golf, organise sa vengeance contre celui qu'elle tient pour responsable de la mort de sa soeur. Profitant sa connaissance de l'environnement et des habitudes de son ancien beau-frère, elle assassine la nouvelle compagne de François-Xavier. Après avoir orienté les indices vers un coup de sang de François-Xavier,...

20h50

DE L'AUTRE CÔTÉ



Dans le haut Doubs. Une jeune apprentie de l'École d'horlogerie est retrouvée morte au pied d'une falaise. La thèse du suicide est privilégiée : Manon, seule fille de sa promo, aurait craqué sous la pression. Mais Jeanne Keller, la CPE de l'établissement, ne veut pas y croire. Jeanne et son amie Alice, gendarme, mènent les investigations qui les conduiront de l'autre côté de la frontière suisse, au cœur de l'horlogerie mondiale...
Acteur: Alix Poisson (Jeanne Keller), Tiphaine Daviot (Alice), Luna Lou (Manon Lefèvre), Thomas Doret (Maxime Coincenot), Gaspard Meier-Chaurand (Jean-Baptiste Keyser).



Palestine

Plusieurs colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Plusieurs colons sionistes ont pris d'assaut mercredi l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection de la police d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les colons, qui se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée, ont effectué des rituels talmudiques sous le contrôle renforcé des forces d'occupation stationnées aux portes d'Al-Aqsa et autour de la vieille ville d'El-Qods, souligne Wafa, qui cite des sources locales. Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de la police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu

137 Palestiniens tombés en martyr à Ghaza

Le chef du bureau des médias à Ghaza, Salama Maarouf, a indiqué mardi que les attaques perpétrées par l'armée sioniste dans l'enclave palestinienne ont fait pas moins de 137 martyrs, depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu en janvier dernier. "L'occupant sioniste a délibérément accéléré le rythme de ses crimes et violations du cessez-le-feu au cours des dix derniers jours", a souligné Salama Maarouf dans un communiqué, relevant que la dernière attaque en date des forces d'occupation à Ghaza, a fait 5 martyrs, dont deux frères, visés par des drones dans le sud de l'enclave palestinienne. Il a notamment fait savoir que cet énième massacre porte le nombre de martyrs dénombrés depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu le 19 janvier, à 137, dont 52 à Rafah.

Syrie

Fin de l'opération militaire contre les pro-Assad

Les autorités syriennes ont annoncé lundi la fin de l'opération militaire contre les fidèles de Bachar al-Assad dans l'ouest du pays, marquée par les pires violences depuis la chute de l'ex-président en décembre, avec plus d'un millier de morts parmi les civils. La quasi-totalité des 1.068 civils tués, majoritairement issus de la minorité alaouite, ont été victimes d'exécutions sommaires menées par les forces de sécurité ou des groupes alliés, selon un bilan de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Les violences ont été déclenchées le 6 mars par une attaque sanglante de partisans du régime déchu contre les forces de sécurité dans la région côtière de Lattaquié, où se concentre la communauté musulmane alaouite dont est issu le clan Assad. L'OSDH a fait état de 231 morts dans les rangs des forces gouvernementales et 250 du côté des insurgés. Ces violences, les pires depuis l'arrivée au pouvoir le 8 décembre d'une coalition menée par des islamistes, menacent la stabilité du pays, engagé dans une transition déjà fragile alors que le président par intérim, Ahmad al-Chareh, cherche à asseoir son autorité sur l'ensemble du territoire, après 13 ans de guerre civile.

Situation dans les territoires palestiniens occupés

L'Algérie profondément préoccupée

Algérie a exprimé, mardi à New York par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, sa "profonde préoccupation" quant à la situation dans les territoires palestiniens occupés et aux souffrances incessantes endurées par le peuple palestinien en raison de l'occupation sioniste. Dans son allocution lors d'un briefing annuel du Conseil de sécurité des Nations unies sur la coopération entre les Nations unies et l'Union européenne (UE), dans le cadre du point de l'ordre du jour "Coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales", M. Bendjama a souligné que l'Algérie est "vivement préoccupée" par la situation dans les territoires palestiniens occupés et "par les souffrances incessantes endurées par les civils palestiniens", saluant "les efforts de l'UE pour atténuer ces souffrances, ainsi que son engagement en faveur d'un règlement juste et durable de la question palestinienne, conformément aux références internationalement reconnues", à savoir la mise en œuvre de la solution à deux Etats. La réunion d'aujourd'hui se tient "alors que le monde fait face à des crises multiformes et



interconnectées exigeant une réponse coordonnée et multilatérale", a-t-il poursuivi, soulignant que "le niveau de complexité de ces défis met en évidence la nécessité d'une coopération renforcée entre les Nations Unies et les organisations régionales, comme le prévoit le chapitre VIII de la Charte des Nations unies". Evitant la coopération entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE), M. Benjamaa a affirmé qu'elle "reste la pierre angulaire de nos efforts conjoints face aux crises et pour la construction d'une paix durable", se félicitant du soutien constant de l'Union européenne aux opérations de soutien à la paix de l'UA, l'appelant à poursuivre ces efforts en faveur de ces initiatives vitales, permettant de relever les défis sécuritaires en Afrique. S'agissant de la crise ukrainienne, M. Benjamaa a souligné "l'importance de privilégier la voie diplomatique et de réunir les conditions propices à un dialogue inclusif et constructif entre les parties, en vue de parvenir à une solution négociée au conflit, fondée sur les objectifs et principes de la Charte des Nations Unies et répondant aux préoccupations sécuritaires légitimes de toutes les parties".

Cessez-le-feu avec la Russie

L'Ukraine accepte une proposition américaine

Ukraine a accepté mardi une proposition des Etats-Unis pour un cessez-le-feu de 30 jours avec la Russie, se disant "prête pour la paix" après plus de trois ans de guerre et appelant Moscou à se prononcer, à l'issue d'une rencontre américano-ukrainienne en Arabie saoudite. Lors de ces entretiens, en l'absence de la Russie, Washington a annoncé en retour la levée "immédiate" de la suspension de l'aide militaire à Kiev. Cette rencontre s'est tenue quelques heures après la plus importante attaque de drone menée par Kiev en territoire russe depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, et alors que l'armée ukrainienne est en difficulté sur le front. "Aujourd'hui nous avons fait une proposition que les Ukrainiens ont acceptée, qui est de commencer un cessez-le-feu et des négociations immédiates", a déclaré le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, après environ neuf heures de discussions à Jeddah, ajoutant que le projet serait transmis à la Russie. "La balle est à présent dans leur camp", a-t-il ajouté. L'Ukraine, arrivée à



la réunion avec un projet de trêve "dans les airs" et "en mer", "accepte cette proposition" d'un cessez-le-feu de 30 jours et les Etats-Unis doivent à présent "convaincre" la Russie de l'accepter, a réagi le président Volodymyr Zelensky. "L'Ukraine est prête pour la paix. La Russie doit montrer si elle est prête à mettre fin à la guerre ou à la poursuivre", a-t-il ajouté. A Washington, le président américain

Donald Trump a déclaré qu'il "allait parler" à son homologue russe Vladimir Poutine sans doute cette semaine. "Je sais que nous avons une grosse réunion demain avec la Russie et on espère que de bonnes conversations suivront", a-t-il indiqué, sans autres détails. Moscou de son côté n'a pas "exclu" des contacts avec des représentants des Etats-Unis "pendant les prochains jours".

En pleine guerre commerciale

Trump malmène le Canada

Donald Trump a une nouvelle fois déconcerté les marchés mardi à coups d'annonces contradictoires sur le Canada, sa cible commerciale et diplomatique privilégiée, à la veille de l'entrée en vigueur de droits de douane généralisés sur les importations d'acier et d'aluminium. Le président américain a souhaité, à sa manière, la bienvenue au futur Premier ministre canadien Mark Carney,

sur le point de prendre les rênes du pays, en martelant son souhait de faire du voisin du nord un Etat américain. Mardi, il a soufflé le chaud et le froid en menaçant de doubler, à 50%, les droits de douane prévus sur l'acier et l'aluminium canadiens, puis en y renonçant quelques heures plus tard. Une volte-face due au retrait par la province canadienne de l'Ontario de

sa surtaxe sur les exportations d'électricité vers trois Etats américains. Le Canada a continué de faire bloc contre le président américain, qui a estimé que la "seule chose sensée" à faire pour son voisin était de devenir le "51e Etat américain", ce qui mettrait fin de facto à la guerre commerciale. Le républicain de 78 ans a qualifié d'"artificielle" la frontière séparant les deux pays.